



chambly

**SON HISTOIRE
SES SERVICES
SES ASSOCIATIONS
SES RELIGIONS**

**ITS HISTORY
ITS SERVICES
ITS ASSOCIATIONS
ITS RELIGIONS**

INFORMATION CHAMBLY ENR.

C.P. 148

CHAMBLY, P. QUÉ.

INFORMATION CHAMBLY ENR.

Organisation à but non lucratif

A non lucrative organization

C.P. / P.O. BOX 148 — CHAMBLY, P. QUÉ.

Exécutif / Executive

Gilles Anger, Gérard Deschamps,

Bernard Joly, René Martin

et/and Gérard Royer

Directeur technique / Technical Director

Jacques Blaquièrre

Historiques / Historicals

Armand Auclair

Page couverture / Cover Page

Création: **index-g inc.**

SEPTEMBRE 1974 SEPTEMBER

*Toute reproduction intégrale ou partielle de
ce volume par tout procédé existant ou à
venir interdite sans l'accord de l'Editeur
ou ses ayants droit.*

Dépôt légal, 3ième trimestre 1974

Bibliothèque Nationale du Canada, Ottawa, Ontario (2 volumes)

Dépôt légal, 3ième trimestre 1974

Bibliothèque Nationale du Québec, Montréal, P. Qué. (2 volumes)

Imprimé au Canada

- Préface -

Dans les annales de l'histoire, trois cents ans prennent peut-être bien peu de place. Mais dans la vie d'une municipalité, cela représente plus d'une génération et de nombreuses vies d'hommes toutes vouées à une cause commune.

L'homme moderne, pressé, bousculé par les affaires, les événements et sa vie familiale, ressent le besoin d'avoir à sa disposition un recueil d'informations auquel il peut se fier.

En septembre dernier, des chrétiens de Saint-Benoît réunis sous le thème : "vivre sa vie et vivre sa foi, aujourd'hui et demain", décidaient de retenir comme l'une des priorités pastorales la nécessité d'un service d'accueil. Mais une interrogation se posait à plusieurs : quel outil pourrait-il se donner ? Ce premier ouvrage du genre chez nous se veut la réponse à cette question.

Les paroisses de Saint-Joseph et de Très-Saint-Coeur-de-Marie, voulant réaliser le même projet, s'unirent à Saint-Benoît.

"Information Chambly" est une véritable mine de renseignements des plus divers. Le classement par sections et l'index donnent rapidement l'information requise.

Intéresser, renseigner, provoquer la curiosité et faciliter l'intégration à la communauté chrétienne et civique : voilà le but visé. L'aurons-nous atteint ? Nous en serions pleinement satisfaits.

- Foreword -

Three hundred years cover a short span when considered in the annals of history. However, as for the existence of a municipality, three hundred years represent many generations dedicated to a common cause.

Modern man, pressured by business, current events and family, feels the need to have at his disposal information on which he can rely.

At a meeting, last September, some christians of St. Benoît, reunited under the theme "living one's life and living one's faith, today and tomorrow", decided that one of its priorities was a welcoming service. However, many wondered what steps could be taken? Herein — the first work of its kind — is the answer.

The parishes of St. Joseph and Très-Saint-Coeur-de-Marie joined St. Benoît in realizing this project. "Information Chambly" has a wealth of diversified information. The classification by sections and index quickly gives the required data.

Our aim is to interest, inform, provoke curiosity and ease the integration in the christian and civic community. Shall we reach our aim? We would be greatly satisfied.

CHAMBLY

Sa grande et sa petite histoire

AVANT-PROPOS

Avec le recul des siècles, peu d'entre nous réalisent l'importance qu'a joué le fort de Chambly dans le système de défense militaire du pays sous le régime français et durant les quelque cinquante années du début de la domination anglaise. Il ne s'y est pas déroulé de grandes batailles qui enflamment l'imagination, comme celles qui ont eu lieu à Québec, à Carillon, à Louisbourg, à Châteauguay, mais pour plus obscures qu'elles furent, celles de Chambly n'en eurent pas pour cela moins d'importance. Aux premiers temps de la colonie, les combats contre les Iroquois y furent nombreux et le fort constitua un obstacle majeur à leurs incursions contre les bourgs naissants de Montréal, de Trois-Rivières, et même contre Québec. Plus tard, sous le régime français, le fort servit de base aux expéditions contre les colonies anglaises de l'Amérique et de point d'appui aux forts français situés sur les lacs Champlain et George.

Il remplit le même rôle au cours de la guerre de l'Indépendance des colonies américaines en 1775, et au cours de la guerre de 1812 entre les Etats-Unis et l'Angleterre. En 1777, sept mille soldats étaient cantonnés à Chambly, et, en 1814, il y en avait six mille, logés dans des baraquements qui couvraient une grande étendue du territoire de Fort-Chambly et de Chambly ; le nom de ce qui est maintenant notre ville était plus connu en Amérique et en Europe qu'il ne l'est maintenant.

Presque tous les grands personnages historiques dont nous avons appris les noms sur les bancs de l'école sont passés ou ont séjourné à Chambly. Même un futur roi d'Angleterre s'y est arrêté avec sa suite, comme on le verra à la lecture du texte. Samuel de Champlain, Mgr de Montmorency-Laval, Frontenac, le père Isaac Jogues et ses compagnons René Goupil et Guillaume Couture, les gouverneurs français, anglais, les généraux Montcalm, Sir John Burgoyne et nombre d'autres y vinrent. Le héros national des Canadiens-français, Charles-Michel de Salaberry y vécut les quinze dernières années de sa vie, et son corps repose à l'ombre des murs de l'église de Chambly.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Dans l'esprit de plusieurs, il existe encore de la confusion au sujet de Chambly, car on sait qu'il existait, jusqu'à septembre 1965, trois municipalités de ce nom. Si vous le voulez bien, nous allons faire le point sur ce sujet. Les trois municipalités ont eu une origine commune découlant de l'érection du fort de Chambly en 1665.

Le territoire de Chambly, situé au pied des rapides de la rivière Richelieu, relève, de 1666 à 1690, du gouvernement des Trois-Rivières. Après cette date, il relèvera du gouvernement de Montréal. Le territoire était immense, mais il prit, au cours des années, des dimensions moindres, alors que des parties en furent détachées pour former le territoire de paroisses avoisinantes.

Jusqu'à 1849, il n'y eut qu'un seul Chambly, mais depuis le début du XIXe siècle, la partie du territoire sise à l'est du fort s'était considérablement industrialisée, et, avec l'apport des militaires, sa population dépassait celle du territoire entourant le bassin de la rivière, créant des problèmes administratifs différents de ceux de la partie ouest, occupée surtout par des cultivateurs, des négociants, des hommes de plume, des fonctionnaires du département des transports, (le canal de Chambly avait été inauguré en 1843), des éducateurs et des éducatrices. C'est la raison pour laquelle Chambly-Canton demanda sa charte d'incorporation en municipalité de village en 1845, laquelle lui fut accordée en 1849, en vertu de la loi Victoria 8, chapitre 40. Il est à remarquer qu'à l'époque, l'élite de Chambly-Canton se composait de Canadiens de langue anglaise, et ceci eut probablement une influence sur cette décision. De 1849 à 1908, les maires furent exclusivement de langue anglaise, mais bilingues ; de 1849 à 1864, les conseils étaient composés en majorité de personnes de langue anglaise, et, jusqu'à 1897, les procès-verbaux des assemblées du conseil étaient consignés en anglais. L'auteur se souvient qu'on désignait autrefois Chambly-Canton sous le nom de village des Anglais, et Chambly-Bassin, sous celui de village des Français.

En 1855, la partie du territoire sise à l'ouest du fort s'incorporait à son tour en corporation de village sous le nom de Chambly-Bassin. Quant au résidu du territoire qui était encore plus étendu que celui des deux nouvelles municipalités réunies, il s'incorpora en municipalité rurale sous le nom de Saint-Joseph-de-Chambly, ce qui résultait en trois municipalités autonomes : une rurale et deux de village. Quelque 105 années plus tard, leur population ayant considérablement augmenté, la municipalité de Chambly-Canton et celle de Chambly-Bassin adoptèrent le statut de ville, et profitèrent de l'occasion pour modifier leur nom. Chambly-Canton devint Fort-Chambly. Le fort est situé dans son territoire. Chambly-Bassin devint Chambly tout court. Par le nombre de sa population, c'est la plus importante des deux villes. Le voyageur venant de Montréal pénètre d'abord dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Chambly, après avoir traversé celle de Saint-Hubert, puis dans Chambly, après avoir traversé le pont enjambant la rivière l'Acadie (ci-devant petite Rivière Montréal), et enfin à Fort-Chambly, après la traversée d'un étroit ruisseau à quelque quinze cents pieds à l'est du pont du canal de Chambly.

En septembre 1965, Chambly-Bassin et Fort-Chambly se fusionnèrent en une seule ville sous le nom de Chambly. Ce fut la première fusion de municipalités à s'effectuer au Québec. Quelque temps plus tard, Saint-Joseph-de-Chambly adoptait, elle aussi, le statut de ville, sous le nom de Carignan.

ORIGINES HISTORIQUES DE CHAMBLY ET DE SON FORT

Chambly doit son origine aux gens de guerre. Plus précisément au marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France. A l'époque, comme on le sait, la rivière Richelieu servait de voie d'invasion aux Iroquois qui habitaient le nord de l'état de New-York d'aujourd'hui, et qui venaient régulièrement s'attaquer aux colons de Ville-Marie.

Pierre Boucher des Trois-Rivières partit en 1661 pour aller demander des secours en France en vue de paralyser les incursions des Iroquois. La population du Canada ne dépassait pas deux mille âmes et les Iroquois n'en avaient pas peur. Il vit Colbert et lui demanda 300 hommes armés. Colbert voulut faire plus grand. Il envoya douze cents hommes faisant partie de quatre compagnies des Antilles et de vingt du régiment de Carignan de France.

"Ordre fut donné au marquis de Tracy qui commandait alors une petite expédition aux Antilles, de s'embarquer avec quatre compagnies qu'il avait sous ses ordres, pour le Canada, où devait le rejoindre le régiment de Carignan, fort de vingt compagnies qu'on allait expédier de France. A cet effet, on nomma M. de Tracy vice-roi de la Nouvelle-France". "Il partit de la Guadeloupe le 25 avril 1665. Il se rendit en un mois dans le grand fleuve du Saint-Laurent". "N'osant aventurer son vaisseau le "Brézé" dans le fleuve Saint-Laurent, il nolisâ deux vaisseaux plus légers et arriva à Québec le 30 juin, malade de la fièvre. Quatre compagnies de troupes étaient avec lui, ainsi que les pères Jésuites Claude Bardy et François Dupéron. Celui-ci fut le deuxième chapelain au fort de Chambly en octobre et en novembre 1665. Le premier avait été Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, en août et septembre 1665".

Les premières compagnies du régiment de Carignan débarquèrent à Québec les 18 et 19 juin 1665. La Mère Marie de l'Incarnation, écrivant à Québec le 28 juillet, dit : "Les compagnies qui sont arrivées à Québec sont déjà parties avec cent Canadiens de ce pays et un grand nombre de Sauvages, pour prendre le devant, s'emparer de la rivière des Iroquois, y faire des forts et les garnir de munitions. L'on fait cependant ici un grand appareil de petits et de grands bateaux plats pour passer les bouillons de l'eau qui se rencontrent dans les sauts. Cette année, il doit y avoir deux mille personnes tant en ce qui est venu qu'en ce qui reste à venir".

Les derniers effectifs du régiment de Carignan arrivèrent de France à Québec le 14 septembre "après avoir rencontré des tempêtes qui les ont arrêtés quatre mois dans le trajet. Le régiment avait cruellement souffert des fièvres contractées sur les navires. Il entra d'abord chez les Hospitalières (à Québec) soixante-dix malades atteints du scorbut, et, lors du débarquement des dernières compagnies, cent trente autres en une seule journée ; l'Hôtel-Dieu était si petit qu'on mettait de ces malheureux dans le portail et le grenier".

Mais on a vu que de Tracy n'avait pas attendu l'arrivée de tous les effectifs pour dépêcher des compagnies vers le Richelieu y ériger des forts. Dès le 23 juillet 1665, il ordonnait à M. Jacques de Chambly de monter

avec les quatre premières compagnies jusqu'au pied du saut Richelieu (Chambly) et d'y bâtir un fort. Au contraire de ce que l'on a cru jusqu'ici, ce fut le premier construit par les troupes de Carignan.

Le 25 août, de Tracy chargeait M. de Saurel d'aller avec sa compagnie ériger un second fort à l'entrée de la rivière Richelieu, sur l'emplacement de l'ancien Fort Richelieu de 1642.

Enfin, le 2 septembre 1665, de Tracy commandait à M. de Salières d'aller, avec sept compagnies, bâtir un troisième fort à l'entrée du lac Champlain. Le 28, le colonel et sa troupe étaient rendus au Fort Saint-Louis de Chambly lorsqu'un contre-ordre arriva qui lui assignait de faire le fort à trois lieues plus haut. Ce fut le Fort de Sainte-Thérèse. Le capitaine de Rougemont en était le commandant en 1666. Le premier fut M. Duprat.

A l'origine, le Fort de Chambly "fut appelé Saint-Louis parce qu'il fut commencé dans la semaine où l'on célébrait la fête de ce grand Saint (25 août), protecteur de nos rois et de la France".

Qu'on me permette d'inclure ici une brève biographie du capitaine Jacques de Chambly, depuis son arrivée au Canada. Ancien capitaine du comte Godefroy d'Estrades, il érigea sur les ordres de M. de Tracy le Fort Saint-Louis de Chambly, sur la rivière Richelieu, à l'automne de 1665, et y resta commandant. Il prit part aux expéditions contre les Iroquois en 1666. La seigneurie du Fort Saint-Louis de Chambly lui fut accordée le 29 octobre 1672, l'acte porte : "capitaine au régiment de Carignan et commandant des troupes en Canada". Le comte de Frontenac, arrivé dans le pays à l'automne de 1672, avait nommé M. de Chambly "Commandant de toutes les habitations depuis la Rivière-du-Loup (Châteauquay) à celle de Saint-François (du Lac) jusqu'au Long Sault (sur l'Ottawa) à l'exception de l'île de Montréal". Frontenac ajoute que l'habitation du Fort Saint-Louis de Chambly, où réside cet officier, est la plus jolie de tout le Canada. C'est vers cette date que M. de Chambly se fiança à Mlle de Thavenet dont la soeur aînée était mariée à François Hertel, sieur de Lafrenière. Le régiment de Carignan était alors repassé en France. M. de Chambly reçut le grade de capitaine dans le détachement d'infanterie que le ministère de la marine entretenait parmi nous et que l'on appelait improprement "troupes de la marine", puisqu'il ne renfermait pas de marins. En 1673, M. de Chambly commandait à Pentagoët sur la côte du Maine et le 10 août de l'année suivante, attaqué par un corsaire hollandais auquel s'étaient joints des Anglais de Boston, il reçut une blessure grave. Le poste se rendit, et son commandant fut rançonné selon la coutume des écumeurs de mers. Le 25 mai 1675, le comte de Frontenac écrit au gouverneur du Massachusetts qu'il a envoyé un officier porter la rançon de M. de Chambly, et celui-ci est remis en liberté à la fin de cette année. En 1676, il est en France. Peu après, il est nommé gouverneur de l'Acadie où il resta jusqu'en 1677, étant alors envoyé comme gouverneur aux Iles (Antilles), puis à la Grenade, ensuite à la Martinique comme gouverneur provisoire en 1679. En cette même année 1679, M. de Chambly est en France. Avant son départ pour la Martinique, il fait don par acte notarié, le 11 mai 1679, à Damoiselle Marie-Françoise de Thavenet de

“sa terre et seigneurie”. Ce document est conservé aux archives nationales de Paris. M. de Chambly n'épousa pas sa fiancée, et il semble bien que celle-ci ne vint jamais au Canada. Officier pauvre, il ne pouvait épouser une fille sans dot, à moins de quitter le service des armes pour se faire colon sur sa terre. Les demoiselles de Thavenet (soeurs de Marie-Françoise), elles-mêmes filles d'un pauvre officier, n'avaient pour tout bien, lorsqu'elles vinrent au Canada, que les “bienfaits du Roy”. En 1680, il succéda à M. de Saint-Martin comme gouverneur et il mourut dans cette dernière fonction le 15 août 1687. Le fief de Chambly passa, après la mort de Mlle de Thavenet, à son neveu, René Hertel qui prit l'habitude de signer “Chambly” et qui fut tué dans la campagne de 1708 contre les colonies anglaises.

Le premier Fort de Chambly fut un fort de pieux. Il formait un carré de 144 pieds de chaque côté ; les palissades avaient 15 pieds de hauteur. Lors de sa construction, il n'y avait aucun blanc établi sur la rivière, alors appelée des Iroquois, ni à l'endroit nommé plus tard Sorel. Dans l'enceinte de ses murailles, on construisit un hangar, des baraques pour les soldats, une chapelle et une maison où le commandant logeait et avait son bureau. Après 1670, on fit de cette place un poste de traite ; ce fut un centre important pour le commerce des fourrures et il y avait un prêtre résident.

En 1702, le fort fut incendié. A venir jusqu'à maintenant, les historiens qui ont publié des travaux historiques sur le fort ont blâmé, à tort, les Iroquois de cet incendie. A la lumière d'un document déposé aux archives nationales, à Ottawa, le feu aurait été mis accidentellement, il va sans dire, par l'aumônier, le père Benjamin Delorme, récollet. Ce document consiste en un rapport que MM. de Callières et Beauharnois expédièrent à M. de Pontchartrain, en France, en date du 3 novembre 1702 et qui se lit en partie comme suit : « Le premier de ces forts (Chambly) a été complètement brûlé l'hiver dernier par un père récollet qui y était aumônier et qui a été brûlé lui-même . . . » (Archives Canadiennes, corr. générale, Vol. 20, Fol. 56). Le lecteur saura apprécier à sa juste valeur cette importante rectification à l'histoire du fort. Il fut relevé peu après, sur des dimensions moindres, par Paul d'Ailleboust de Périgny, qui en eut le commandement jusqu'en 1710.

Gédéon de Catalogne, que le gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, avait laissé à Chambly, au retour de son expédition du printemps de 1709 contre les Iroquois, s'occupa à la construction d'un nouveau fort, soit celui qui existe aujourd'hui. Commencés au mois de mai 1710, les travaux de ce nouveau fort de pierre furent achevés au mois de septembre 1711. Le fort que nous voyons maintenant est donc le troisième à avoir été érigé sur le même site. Le sieur de Pontchartrain était le ministre de la marine de France à l'époque, son nom fut donné au nouveau fort, mais la population continua à le désigner sous le nom de Fort de Chambly, et celui-ci lui est resté.

Qu'on me permette d'insérer ici la partie du mémoire de M. de Salières où il est fait mention de la construction de la première route reliant Chambly à Montréal.

EXTRAIT DU MÉMOIRE DE MR DE SALIÈRES

Le 26 j'ay remis le fort Ste Thérèse à Mr duprat qui resta là avec sa compagnie, la colonelle, et celle de rougeon, et j'amenay avec moy les compagnies de Contrecoeur, Lafredièrre et la mienne et nous allasmes au fort St louys pour nous embarquer sur la rivière pour aller à Montréal, le mesme iour Mr. le gouverneur me fit commander trente-six hommes avec six officiers ou Sergens pour aller travailler à faire un chemin de ce fort St louys à Montréal à travers le bois et marais quoy que la plupart fussent malades, ie luy représentay que ce chemin se feroit mieus l'hyver lors qu'il gèle bien qu'à présent que les hommes auroient de l'eau jusqu'à la ceinture, il voulut qu'ils le fissent".

IMPORTANCE DU FORT

Il est incontestable que ce fort de pieux rendit de précieux services. Les Iroquois, voyant leur voie naturelle d'invasion bloquée, ralentirent leurs maraudes, et la protection qu'offrait son enceinte permit la colonisation de Chambly. Ainsi, au recensement de 1681, on dénombre dix-sept ménages de colons formant un total de quatre-vingt-une personnes groupées autour du fort, parmi lesquelles on remarque Jean Besset, qui fut pendant un certain temps prisonnier des Iroquois. Certains auteurs rapportent que M. de Chambly aurait fait passer quelques colons à Chambly, de 1670 à 1673, mais c'est surtout au temps de François Hertel, sieur de la Frenière, que la seigneurie dont il avait l'administration depuis le départ de M. de Chambly pour l'Acadie, commença à se peupler vers 1674-75. François Hertel, héritant de ce fief en 1687, son fils René perpétua le nom de Chambly en l'adoptant, et se nomma Hertel de Chambly ; ses descendants gardèrent ce nom durant un siècle et plus, et c'est à cette époque que la rivière Richelieu devint la rivière Chambly. Elle revint à son appellation première plus tard.

Comme on l'a vu précédemment, Chambly ne fut pas à l'origine désigné sous ce nom. Ce n'est que plus tard, à cause de l'estime qu'on portait à M. de Chambly, qu'on prit l'habitude de le désigner sous ce nom qui lui est resté.

Nous ne connaissons pas les noms de tous les gouverneurs qui se sont succédé au fort. Cependant, les noms de quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous. Le premier fut évidemment Jacques de Chambly, de 1665 à 1672. De 1673 à 1677, ce fut François Hertel, sieur de la Frenière. Nous savons que Jean Deleau, sieur de la Motte, qu'il ne faut pas confondre avec le capitaine de la Mothe, tué à Saint-François-du-Lac à l'automne 1690, ni avec Dominique de la Motte, ni avec Pierre de Saint-Paul de la Motte-Lucière, était gouverneur en 1677. En 1687, il est remplacé par François Lefebvre, sieur de Duplessis, lequel, le 3 novembre de cette même année, repoussa, avec l'aide des gens de la campagne venus à la rescousse de la garnison, une attaque des Agniers et des Mohicans. L'année suivante, le capitaine Raymond-Blaise des Bergères le remplace, et celui-ci était encore commandant en 1695. Au commencement du printemps de 1693, il conduisit vingt hommes de sa garnison à deux lieues du fort,

pour embarrasser les portages de la rivière entre l'île Sainte-Thérèse et Saint-Jean. A ce qu'on rapporte, l'entreprise eut plein succès.

En 1693, le fort commençait à se faire vieux. Ses palissades étaient délabrées et on y fit de grandes réparations. Le comte de Frontenac, dans une dépêche, dit que "le fort de Chambly a été refait par M. des Bergères, et qu'il est dans l'état de la meilleure défense que l'on puisse attendre d'un fort de pieux." On rapporte que cet officier fit faire ces travaux à ses frais et qu'il ne fut jamais remboursé. Après ces réparations au fort, on en fit le point de concentration d'une troupe de cinq à six cents hommes, soldats et habitants.

Vers 1696 ou 1697, Jacques Daneau de Muy fut nommé commandant et il occupait cette charge lorsque le fort fut incendié en 1702.

Savait-on que la chienne Pilote de Maisonneuve avait eu son émule à Chambly ? Ce chien s'appelait M. de Niagara, rejeton de la chienne "Vingt Sols" qui avait servi souvent de sentinelle à Niagara. Il avait été amené par Raymond-Blaise des Bergères en 1688. Cet animal allait de Chambly à Laprairie et vice versa, portant des messages écrits, s'esquivant des sauvages mieux que tout homme n'aurait pu le faire, et soutenant les deux forts par les renseignements qu'il transmettait. Lorsque le chien du fort de Chambly eût été établi postillon d'un lieu à l'autre, remarque un auteur du temps, on demanda pour lui une ration qui fut accordée, et il fut incorporé sur la liste des soldats sous le nom de M. de Niagara. On trouva même le moyen de le faire vivre plusieurs années encore après sa mort survenue en 1700 : lorsque la revue se faisait, on prétextait qu'il était soit en course, soit en chasse.

Au printemps de 1709, comme l'on craignait une invasion anglaise, on résolut de l'arrêter dans sa marche par eau, et à cet effet, Claude de Ramezay, alors gouverneur de Montréal, fut envoyé avec un détachement de la milice, de volontaires canadiens et de sauvages, à Chambly où était le rendez-vous général. Vers la fin de juillet, la petite armée remonta la rivière Richelieu jusqu'au lac Champlain où il y eut escarmouche avec l'ennemi. Puis, les troupes se replièrent sur Chambly, où M. de Ramezay laissa Gédéon de Catalogne avec quelques ouvriers, afin de remettre le fort en état de défense. Les troupes retournèrent à Québec.

Entre-temps, Charles Lemoine, commandant intérimaire du commandement de Montréal en l'absence de M. de Ramezay, avait reçu l'ordre de faire abandonner le poste de Chambly, où il était de passage à l'automne de 1709, et de faire transporter à Laprairie et à Montréal toutes les provisions qu'il contenait. Mais, sur les instances de Gédéon de Catalogne, il fut décidé en haut lieu que l'on conserverait ce fort.

La population de Montréal considérait comme essentiel à sa défense le maintien de ce fort et ce même automne, ses dirigeants convoquèrent une assemblée dans une salle du séminaire de Montréal. Il y fut résolu de fortifier sérieusement le fort de Chambly, exposé si près des frontières. Le gouvernement de Montréal obtint du Conseil Supérieur de Québec un avis favorable à la reconstruction de ce fort. MM. de Vaudreuil et Raudot écrivirent en France, exposant la nécessité qu'il y avait de recons-

truire ce fort en pierre, mais il fallut trois ans pour recevoir la décision de la cour, et lorsque celle-ci parvint à Québec, le fort était terminé. C'est celui que nous voyons aujourd'hui. De toutes les constructions militaires françaises de l'Amérique, il ne reste rien d'aussi considérable. Louisbourg a été rasé au sol, et rien ne subsiste à Québec ni à Montréal qui mérite un peu d'attention sous ce rapport.

A cette époque, Paul d'Ailleboust de Périgny était le commandant du fort. On le mit en charge de cette construction, mais il n'y avait qu'un seul soldat avec lui l'hiver de 1709- 1710.

C'est pendant cet hiver que fut transportée à Chambly, sur des traîneaux, une partie de la pierre nécessaire à la construction du nouveau fort. Cette pierre fut transportée d'aussi loin que de Laprairie et de Boucherville. Le 16 novembre 1709, l'intendant à Québec avait émis une ordonnance qui obligeait "les habitants du gouvernement de Montréal de mener sur le lieu, le plus tôt que faire se pourra, la pierre et la chaux nécessaires pour la bâtisse en pierre du fort de Chambly. Ils devront aussi fournir et apporter à Chambly les poutres équarries et le bois nécessaires. Le sieur d'Aigremont est nommé pour faire la répartition des habitants obligés aux dits travaux dans les différentes cotes du gouvernement de Montréal".

Dans le mémoire de Gédéon de Catalogne, il est dit que "les intendants ordonnèrent des fonds pour la fortification de Chambly et obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner chacun huit jours de corvée pour que l'année suivante on pût commencer ces ouvrages et les mettre en état de défense". Il ajoute qu'on lui ordonna de se transporter sur les lieux au mois de janvier 1710, pour y faire amasser des matériaux, et pendant tout l'hiver, (février et mars), on tailla les pierres angulaires, portes et fenêtres".

Au mois de mai, on commença à creuser pour bâtir les fondations en pierre. D'après Gédéon de Catalogne, à l'automne suivant, les murs avaient douze pieds de hauteur. Benjamin Sulte et Gérard Malchelosse, dans leur ouvrage sur le fort de Chambly, émettent l'opinion que le plan en aurait été fait par Josué Bois-Berthelot de Baucour, car Chaussegros de Léry ne serait arrivé au Canada qu'en 1713. D'autres historiens ont attribué le plan à Vauban, mais celui-ci était mort en 1707.

Au printemps de 1711, on sut que les Anglais avaient repris le projet d'attaquer la colonie par terre et par mer. Les autorités comprirent qu'il était de toute importance de terminer au plus tôt le fort de Chambly, et elles dépêchèrent des ouvriers de Québec et de Montréal pour prêter main-forte aux habitants de Chambly, de Boucherville, de Longueuil et de Laprairie, de sorte que la forteresse de pierre fut achevée au mois de septembre 1711. La population de Chambly était alors de trente ménages.

Le fort s'était relevé de ses ruines grâce à la détermination et à l'activité des habitants, du gouvernement de Montréal et des quelques soldats du poste. Cette construction est donc l'œuvre des Canadiens et non celle des Français. "Tout le temps que dura la construction, un gros

détachement de troupes se tenait sur la frontière, tant pour couvrir le travail, que pour s'opposer aux entreprises d'un parti du gouvernement de Boston qui menaçait d'insulter les côtes de la colonie."

Le premier commandant du nouveau fort de pierre fut Nicolas-Blaise des Bergères, fils de Raymond-Blaise, lequel, comme on l'a vu, fut l'avant-dernier commandant du fort de pieux. Nicolas-Blaise des Bergères succéda à Paul d'Ailleboust de Périgny, qui fut relevé de ses services à la demande de son épouse. Qui sait, peut-être n'aimait-elle pas les séjours à la campagne, ou avait-elle peur des sauvages !

En 1712, on plaça une petite garnison permanente au fort de Chambly. Celui-ci avait reçu officiellement le nom de Pontchartrain. C'est un quadrilatère flanqué de quatre bastions correspondant aux quatre points cardinaux et mesurant cent soixante-dix-huit pieds du saillant d'un bastion à l'autre, et de trente-cinq pieds de hauteur. Les murailles mesurent cent six pieds, et s'élèvent à trente pieds de hauteur. Les murs ont quatre pieds d'épaisseur. Tel il fut construit alors, tel il est aujourd'hui, amputé cependant de la courtine longeant la rivière, dont la moitié s'est effondrée en 1862, et le reste emporté par la débâcle des glaces au début du présent siècle, et de ses bâtiments à l'intérieur, incendiés par les Américains lors de leur retraite en 1776. Le Département des Sites Historiques a fait consolider ses murailles et boucher les meurtrières, et le fort a toujours grande allure.

En 1713, on se met à coloniser Chambly plus sérieusement ; on parle même d'y commencer une ville et d'ériger cet endroit en gouvernement. En mars et avril 1721, le père François-Xavier Charlevoix, l'auteur d'une Histoire de la Nouvelle-France, était à Chambly. Il dit que le commandant est Jacques-Charles Sabrevois de Bleury. En 1722, celui-ci étant absent, Frédéric-Louis Herbin, lieutenant dans les troupes à Chambly, commande à sa place. Le 5 septembre, il saisit des peaux de castor qui s'en allaient en Nouvelle-Angleterre. Il y avait alors à Chambly trois officiers, deux sergents, trois caporaux, trois anspessades et dix-neuf soldats.

L'année suivante revint Sabrevois de Bleury. Il fut commandant à Chambly jusqu'à sa mort, survenue à Montréal le 19 janvier 1727. Son fils Clément le remplaça à Chambly, et y demeura vingt ans.

En août 1746, Clément Sabrevois de Bleury était encore commandant à Chambly, mais en 1747, on y voit Charles-Paul de Marin, et, en 1748, Louis Herbin, tous deux capitaines dans les troupes de la marine. Louis Herbin était le fils de Frédéric-Louis.

En 1748, comme on formait le projet de coloniser cette partie du pays comprise entre Chambly et Laprairie et le fort Saint-Frédéric, on érigea un fort de bois où est sise maintenant la ville de Saint-Jean, et où il y en avait eu un en 1666 qui avait été presque aussitôt abandonné. Tous les débris du fort de Sainte-Thérèse servirent à construire celui de Saint-Jean.

Ce dernier fort devait servir d'entrepôt pour les munitions que l'on dirigeait de Montréal à Saint-Frédéric, et c'est probablement alors que fut établie cette navigation sur la rivière Richelieu ou Chambly, entre les forts Saint-Jean et Saint-Frédéric dont il est question dans les papiers du temps.

L'ingénieur Franquet, qui visita la Nouvelle France en 1752, écrit que Jacques-Pierre Daneau de Muy était alors commandant du fort de Chambly. Il décrit dans son rapport l'état du fort et termine ainsi : "Dans cet état, le fort n'est insultable qu'avec du canon, et, en égard aux difficultés qui se présentent aux Anglais d'en apporter, l'on peut le considérer comme inattaquable".

"Depuis l'érection du fort Saint-Frédéric (1731), celui de Chambly se trouve à présent reculé de la tête de nos possessions, et cette considération avait fait naître l'idée de le détruire. Il faut bien s'en garder. Il soutient la navigation sur la rivière Richelieu, sert d'asile aux habitants, offre une retraite assurée à des troupes qu'on aurait postées en avant, et, en un mot, quoi qu'en seconde ligne, on peut en tirer le même avantage que s'il était en première".

On observe que les environs de ce fort sont défrichés, et qu'autour, néanmoins, à portée du fusil, sont plusieurs habitations. Franquet conclut en disant du fort que "c'est le meilleur qu'il y ait en Canada".

La Guerre de Sept Ans ayant amené quelques détachements des régiments de France, il se trouva au Canada plus de quatre mille soldats distribués dans les forts de la colonie. En 1757, il y avait à Chambly plusieurs bataillons, et au mois de décembre, la mauvaise qualité des vivres fit maugréer les soldats. Ils retournèrent à Québec après la victoire de Carillon. En 1760, M. de Lusignan remplaça Hertel de Rouville au poste de commandant du fort de Chambly.

Le 1er septembre, le fort de Chambly est assiégé par les troupes que commandent le colonel Darby et le major Robert Rogers, venus par la route du lac Champlain. M. de Roquemaure, qui avait appris l'avance de l'ennemi, avait brûlé le fort de Saint-Jean. M. de Lusignan, ne pouvant compter que sur une garnison d'une cinquantaine d'hommes affaiblis par le manque de vivres, dut céder la place. Le drapeau anglais remplaça le fleurdelisé. Un siècle d'épopée venait de prendre fin.

LE FORT SOUS LA DOMINATION ANGLAISE

A l'approche d'Amherst, tout était perdu dans le pays, et, aussitôt la capitulation de Montréal signée, le fort de Chambly resta ouvert aux nouveaux venus qui, jusqu'à 1775, y maintinrent une faible force armée.

En 1775, le fort fut attaqué par les troupes du général américain Montgomery. La garnison se défendit mal, n'offrit que peu de résistance, et le major Stopford céda la place le 18 octobre, dans ce qu'on a appelé un geste de trahison. Il faut expliquer qu'un grand nombre des habitants de la vallée du Richelieu, et même des membres de la garnison, avaient répondu aux avances des Américains faites par Benedict Arnold, le colonel Ethan Allen et autres. L'on remarque que lors de la capitulation de la garnison, celle-ci se composait de quatre-vingt-deux défenseurs, alors que le 25 juin précédent, il y avait cent dix-neuf officiers et soldats. Trente-sept avaient probablement passé à l'ennemi. Les prisonniers furent dirigés vers Saint-Jean, puis la Nouvelle-Angleterre, à Hartford, Connecticut, et même jusqu'à Trenton, New-Jersey.

Le général américain John Thomas, qui avait remplacé à la tête de l'armée américaine d'invasion le général Montgomery, tué en montant à l'assaut des remparts de Québec l'hiver précédent, succombe à la petite vérole, au fort, le 2 juin 1776, à l'âge de 52 ans. Une stèle se dresse sur sa tombe dans le cimetière du fort.

Le 16 juin, le général John Sullivan, apprenant que les Américains se retirent battus, abandonna le fort après avoir incendié les bâtiments de bois. L'année suivante, le gouverneur Guy Carleton le répara et y mit des défenseurs qui y stationnèrent plusieurs années.

En 1777, sept mille hommes de troupes sont rassemblés à Chambly sous le commandement du général Sir John Burgoyne. Les troupes envahirent les Etats-Unis, le 20 juin 1777, mais furent bientôt défaites à Saratoga, défaite qui assurait l'indépendance aux treize colonies. C'est à cette époque que l'on donna à la rue principale traversant Chambly et Fort-Chambly, faisant présentement partie de la route numéro "1", le nom de Burgoyne, en l'honneur du fantasque général. Avec le temps, ce nom s'est déformé en celui bien français de Bourgoigne.

La guerre de 1812-1814 rendit du mouvement à la contrée de Chambly. Dès le début de la guerre, le fort devint un puissant point d'appui, et, de 1812 à 1815, le fort fut remis à neuf et utilisé comme base pour les opérations du côté du lac Champlain. On y construisit plusieurs autres édifices à l'est du fort, dont les baraques pour officiers et soldats, séparées par une prison, une maison pour y loger le commandant, une boulangerie et un hôpital. Ces bâtiments existent encore. C'est aussi à cette époque que Charles-Michel de Salaberry érigea son manoir à proximité du fort.

En 1814, il y eut une grande concentration de soldats à Chambly pour préparer une attaque contre Plattsburg. Il s'était formé en même temps dans la Commune, qui s'étendait depuis la rivière jusqu'à l'endroit où passera plus tard le canal de Chambly, un camp de six mille soldats. On incarcéra des prisonniers américains dans le donjon et dans la poudrière du fort.

Le village à l'époque (Chambly et Fort-Chambly) comptait de 90 à 100 maisons. La paix étant survenue, Chambly fut un lieu de repos pour les régiments du duc de Wellington. Beaucoup de militaires, peu de travail, on s'amusaît ferme.

LE FORT ET LES TROUBLES DE 1837-38

En 1837-38, plusieurs patriotes furent incarcérés au fort, dont le Dr Alexis Rollin et François Collin de Longueuil. En ces années troublées, la petite garnison du fort était sous le commandement d'Alphonse de Salaberry, fils de Charles-Michel. Les patriotes y étaient fort actifs, et songeaient même à s'emparer du fort de Chambly. L'attaque en fut préparée par le Dr Timothée Kimber et François Barsalou, qui se proposaient de réunir 300 hommes à cette fin. L'expédition devait avoir lieu durant la nuit du 18 au 19 octobre. Ce même soir, la garnison de Chambly reçut d'importants renforts et le projet fut abandonné. Le 16 novembre, une

escorte avait été dépêchée pour arrêter le Dr Timothée Kimber. Les patriotes ayant été mis au courant, une cinquantaine de ceux-ci, armés de fusils, de sabres et de fourches, se rendirent à sa résidence juste à temps pour le délivrer. Le Dr Kimber sera arrêté à la baie Missisquoi au mois de décembre suivant.

Le lendemain, Bonaventure Viger, à la tête d'une centaine de Canadiens de Boucherville, de Longueuil et de Chambly, attaqua, sur le chemin de Chambly, la cavalerie du capitaine Moulton qui escortait la voiture conduisant le Dr Joseph-François Davignon et le notaire Pierre-Paul Desmaray, mis sous arrêt, et ces prisonniers furent délivrés.

L'un des principaux chefs des patriotes de Chambly semble avoir été François Barsalou dont la ferme était située au "rang des Quarante". Parmi les autres patriotes actifs, on remarque les noms des ancêtres de quelques-uns de nos concitoyens : David Barsalou, Jacques Blain, François Baril, François Bertrand, Alexandre Bigonnesse, Antoine Bigonnesse, Norbert Bigonnesse, Edouard Boudriault, Edouard Brosseau, Jean Casgrain, instituteur, Noël Lagüe, Julien Lamoureux, François Lareau, Julien Provost, Toussaint Provost, Noël Raymond, Albert Robert, Amable Robert, Antoine Rocheleau, Charles Simoneau, Charles-Gédéon Scheffer, notaire, Joseph Trudeau, Michel Trudeau, Pierre Trudeau.

L'église anglicane située à l'entrée de Fort-Chambly date de 1820. Telle elle fut construite, telle elle demeure, à l'extérieur comme à l'intérieur. Le cimetière qui l'entoure est d'un grand intérêt, car ses mausolées et ses vieilles stèles rappellent les noms des notables de l'époque qui demeureraient à Chambly et aux environs. Nous y relevons les noms des Campbell de Saint-Hilaire, des Hatt, des Yule, des Walker, et autres personnalités qui firent leur marque. Le fort fut délaissé en 1847 ; quelques officiers y demeurèrent jusqu'en 1851, puis il fut totalement abandonné. En 1856, Londres transféra cette propriété au gouvernement du Canada. Le 27 mai 1887, elle fut mise sous le contrôle du Ministère de la Milice, en 1921, sous celui du Ministère de l'Intérieur, quelques années plus tard, sous celui des Sites Historiques, et, enfin, un peu plus près de nous, le fort devenait un Parc National. Vers 1881, on avait commencé à le restaurer, mais ce travail de restauration commencé et abandonné, puis recommencé et abandonné de nouveau, dura bien une cinquantaine d'années. Finalement, il fut mené à bonne fin et nous avons maintenant une relique unique des guerres au Canada, qui vit flotter à son mât l'étendard de trois grandes puissances : la France, l'Angleterre, et brièvement, celui des Etats-Unis.

J. O. DION, SAUVETEUR DU FORT

Nous devons la conservation du fort aux efforts persistants de Joseph-Octave Dion, (1838-1916), fils d'un boulanger de Chambly, journaliste érudit et animé du culte du passé. Durant des années, il fit campagne auprès des autorités compétentes pour les inciter à restaurer le fort. Il fut en butte à l'indifférence des autorités et à celle du public. Soutenu dans sa lutte par quelques collaborateurs dévoués, animés comme lui du même patriotisme, il ne cessa de faire campagne, et, lorsqu'enfin le

succès lui sourit, il le dut en quelque sorte à de Salaberry, bien que celui-ci fut décédé depuis 1829.

En effet, le 7 juin 1881, eut lieu la fête du dévoilement de la statue de Salaberry, face à l'hôtel de ville de Chambly, statue sculptée par Philippe Hébert. J.O. Dion était le principal organisateur de la fête, en même temps que président. Pierre-Basile Benoit, député de Chambly, parla du fort sur le terrain même au marquis de Lorne, gouverneur général du Canada et à Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics. Ils manifestèrent immédiatement le désir de voir les ruines du fort.

La décision du marquis de Lorne fut prompte. Il entretint le gouvernement de l'affaire quelques jours plus tard ; J.O. Dion, nommé gardien de la propriété, fut chargé des travaux de restauration qui commencèrent au mois de mai de l'année 1882. On construisit à l'intérieur du fort une maison pour le conservateur, et J.O. Dion y vécut durant 35 ans, jusqu'à sa mort, le 13 février 1916. Ses travaux littéraires et historiques lui avaient valu une décoration de l'Académie Française. J.O. Dion attend encore son monument !

Le fort complètement restauré, son cimetière bien entretenu, attirant, surtout en fin de semaine, de nombreux visiteurs qui viennent se retremper aux sources de l'histoire. C'est un monument qui s'élève à la gloire des pionniers qui ont fondé et colonisé notre vaste pays.

CHAMBLY ET SA PETITE HISTOIRE

Si vous le voulez bien, après nous être retrempés dans la grande histoire de Chambly, nous terminerons cette esquisse par la citation de quelques extraits des cahiers de René Boileau, né à Chambly en 1754, et décédé au même endroit en 1831. René Boileau fut le premier député du comté de Kent (Chambly) en 1792. Il habitait la maison voisine de son ami intime, Charles-Michel de Salaberry.

Il rapporte, dans ses cahiers, que son père Pierre Boileau fut marguillier en charge en 1763, et que lui-même le fut en 1784. Parmi sa nomenclature des marguilliers qui se sont succédé de 1763 à 1828, on relève plusieurs noms d'ancêtres de nos concitoyens d'aujourd'hui, tels Julien Prairie, 1767 ; Basile Pepin, 1769 ; Noël Lareau, 1771 ; Amable Monty, 1781 ; Louis Brouillet, 1785 ; Nicolas Lagüe, 1796 ; François Darche, 1805 ; François Beauvais, 1812 ; Joseph Perrault, 1817 ; Pierre Cognac dit Léveillé, 1819 ; Albert Bigonnesse, 1828, et autres.

En date du 16 septembre 1787, Boileau consigne dans son journal que son Altesse Royale le prince William Henry est venu coucher chez lui avec sa suite. Ce prince était le troisième fils de George II. Il succéda à son frère, George IV, en 1830, et régna sous le nom de Guillaume IV, jusqu'en 1837.

Le 15 septembre 1790, il écrit qu'eut lieu en ce jour la dédicace de la première église protestante bâtie au Canada, que cette église s'appelle Saint-André et qu'elle s'élève dans la ville de William Henry, ou Sorel.

En 1793, les hivers étaient plus rigoureux qu'ils ne le sont maintenant. En effet Boileau rapporte que le premier novembre, la glace est solide sur le bassin, et qu'il y a vu patiner un officier de la garnison du fort.

Le 20 septembre 1802, son Excellence Robert Short Milnes, lieutenant-gouverneur, a fait la revue de la milice à Chambly, et a dîné chez le major René Boileau. A sa retraite de la milice en 1783, le général Haldimand lui avait accordé le grade de major.

Le 12 mai 1804, cérémonie d'ordination à Chambly. M. Boileau y donne le pain bénit, sa fille Sophie fait la quête, et M. Thomas Bédard lui donne la main. Elle a dîné avec l'évêque.

9 juin 1806 : "Une demi-heure après le Salut, sur les cinq heures du soir, le feu a pris au clocher de notre église. Tout a brûlé ainsi que la sacristie".

La belle-mère de René Boileau, Dame Magdeleine, Angéline Coulon de Villiers, décédait à l'âge de 84 ans, chez son gendre, le 6 février 1810. Elle était la veuve de Charles de Gannes, sieur de Falaise, capitaine dans les troupes de la marine et chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. Elle était la fille de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers et de Angélique Jarret de Verchères. C'était la nièce de Madeleine de Verchères, et soeur du célèbre capitaine de Villiers, le héros des mines en 1747, du Fort Nécessité, où il battit George Washington le 3 juillet 1754, et du combat du Fort Chouagen (Oswégo), où il battit le général Bradstreet le 3 juillet 1756. Elle était aussi la soeur du malheureux Joseph Coulon de Villiers, sieur de Jumonville, tué étant porteur de dépêches par ordre du colonel George Washington, le 18 mai 1754.

Le 24 octobre 1810, René Boileau consigne dans son journal qu'en ce jour eut lieu la bénédiction de la nouvelle église de Chambly. M. Fréchette, curé de Saint-Charles, dit la messe et prêcha.

Le 4 novembre de la même année, un mandement de Mgr Plessis, évêque de Québec, ordonne des prières publiques pour N.S. Père le Pape, "actuellement détenu dans la plus affreuse prison à Savone, par Bonaparte".

Jean-Baptiste Renaudet, qui, avec sa femme, avait donné un lot de terre sur lequel fut construite la première église paroissiale hors les murs du fort, décède le 15 décembre 1811, à l'âge de 92 ans.

Le 14 mai 1812, Charles-Michel de Salaberry épouse en l'église de Chambly, Julie-Marie-Anne de Rouville à onze heures de l'avant-midi. Ce fut une cérémonie grandiose.

Pour la première fois de mémoire d'homme, on a vu, le 21 juin 1812, trois marsouins prendre leurs ébats dans le bassin de Chambly.

La réputation d'hôte de M. Boileau devait être bien connue, car la royauté et ses représentants y étaient reçus fréquemment. Ainsi, en date du 8 juillet 1812, il recevait à dîner son Excellence Sir George Prévost, gouverneur de la province.

Sa fille Sophie épousait, le 10 octobre 1812, Joseph-Toussaint Drolet, fils majeur du major Joseph-Charles Drolet de Saint-Marc.

Quatre janvier 1813 : "Etienne Désautels, de la paroisse de Saint-Denis, a été fusillé à une heure de l'après-midi, pour avoir déserté du Régiment Canadian Fencibles, où il servait comme soldat. Il a été mis à mort sur le terrain de la banlieue du fort de Chambly, et y a été enterré. Il fut recommandé aux prières, le jour des Rois."

CHAMBLY, CENTRE INDUSTRIEL

L'industrie s'établit très tôt à Chambly, notamment dans cette partie du territoire qui était autrefois Fort-Chambly. Il faut dire que la situation géographique de cette partie de Chambly, au bord des rapides de la rivière, favorisait l'établissement de diverses industries dont les machines étaient alors mues par la force du courant. On a toutes les raisons de croire qu'un moulin banal fut érigé en 1711 et qu'une très vieille construction de pierre située à quelques arpents en amont du fort, serait une partie de cette bâtisse. On est fixé cependant sur un point, c'est qu'entre 1800 et 1810, il y avait une dizaine d'industries à Chambly, dont une fabrique de poudre à canon. Avec la construction d'une route entre Longueuil et Chambly pour le service de diligence au cours de ces années, et la construction du pont Yule reliant les deux rives du Richelieu, ouvrant ainsi la voie vers l'est, Chambly connut une ère de prospérité.

En 1830, un M. Mahlon Willett de Chazy, N.Y. achetait de la famille Hatt (Benjamin Hatt, fut, soit dit en passant, le premier maire de Fort-Chambly), ses intérêts dans une carderie et dans une meunerie qu'elle exploitait depuis de nombreuses années. La carderie fut agrandie et on y entreprit le tissage de la flanelle. La qualité de la flanelle rouge de Chambly était reconnue jusqu'en Angleterre, où elle était exportée en grandes quantités. Quatre importantes usines, toutes mues par l'eau du Richelieu, fonctionnaient au pied de la digue de Chambly. Plus de 200 hommes y travaillaient 12 heures par jour, aux salaires fabuleux variant de 50¢ à \$1.00 par jour. Ces industries furent tour à tour victimes de l'incendie, la dernière disparaissant dans les flammes la veille de Noël 1918. Entre-temps, d'autres usines s'étaient établies ailleurs à Chambly, et cette ville est encore un centre industriel important de la rive sud.

Le creusage du canal de Chambly entre 1831 et 1843 avait amené un afflux de travailleurs à Chambly, et plusieurs s'y fixèrent par la suite, obtenant des emplois comme éclusiers, préposés aux ponts et au service de l'entretien. D'autres firent l'acquisition de chevaux et devinrent haleurs. Tout cela contribua au progrès de Chambly.

GLANURES

En 1858, Chambly compte environ 1400 habitants. La municipalité est reliée à Montréal par bateau et par diligence. La fonderie Findlay, déménagée depuis en Ontario, fonctionne à plein rendement et produit toute une variété de poêles à deux et à trois ponts, ainsi que de beaux poêles de salon. Chambly-Bassin, vieille de trois ans, a comme maire le major Charles-Gédéon Scheffer, notaire. Celui-ci vécut jusqu'au 2 juillet 1909, alors qu'il mourut à l'âge de 94 ans.

En 1861 éclate la guerre civile américaine. Chambly accueille au cours des trois ou quatre années qui suivront, des réfugiés des états du sud, les plus notables étant l'épouse, un fils et une fille de Jefferson Da-

vis, président de la confédération des états du sud, et la soeur de Mme Davis, Mme Lee, épouse du général sudiste Fitzhugh Lee.

Au début de 1896, la Compagnie Manufacturière de Chambly commençait la construction d'une digue entre les deux rives de la rivière et d'une usine hydro-électrique à Richelieu. Ces ouvrages furent plus tard acquis par la Royal Electric Co., puis par la Montreal Light Heat & Power and Co., et finalement, par l'Hydro-Québec qui, en 1963-64, remplaçait la vieille digue par une nouvelle, et discontinuait l'opération de l'usine.

En juillet 1897, la compagnie Bell Telephone établit son service à Chambly. Elle a huit abonnés. En 1901, les usines et certaines demeures de Chambly sont munies du service de l'éclairage à l'électricité. Dès 1896, cependant, S. T. Willett avait vendu à la Compagnie Manufacturière de Chambly, constructeur de la première digue, ses droits sur les pouvoirs d'eau. En retour, la compagnie s'engageait à lui fournir mille chevaux-vapeur à perpétuité, de sorte que son usine fut la première du genre, au Canada, à être mue par l'électricité.

CHARLES-MICHEL DE SALABERRY

"Force a superbe, mercy a foible"

Au cours de sa longue existence, Chambly a abrité, dans ses murs, nombre de personnages célèbres, mais peu ont atteint la renommée et la gloire de Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry !

Il naquit à Beauport, près de Québec, le 19 novembre 1778. Il apprit jeune le métier des armes, étant issu d'une famille de militaires. Son père fit contre les Américains la campagne de 1775 et de 1776, et, selon les chroniques du temps, "il accomplit de brillants exploits". Les trois frères de Charles-Michel périrent sur les champs de bataille. L'un d'entre eux fut tué à Badajos, les deux autres, aux Indes Orientales.

Il parcourt la terre à la tête de son régiment, se bat contre des ennemis divers et terribles, se bat en duel, habite Londres, va à la cour, tourne la tête aux jeunes Anglaises, fait tant de prouesses qu'on l'appelle le "marquis de la poudre".

En 1812, il revient au Canada, épouse sa cousine, Mlle Hertel de Rouville, et s'établit dans cette partie de Chambly qui, en 1849, devint Chambly-Canton. Son manoir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est demeuré intact. Il est situé sur la rue Richelieu, au pied de la rue des Voltigeurs.

Dans la campagne de 1812, les Américains essayèrent plusieurs échecs. Ils résolurent, en 1813, de venger les échecs qu'ils avaient subis l'année précédente. Au mois de septembre 1813, le général Hampton franchit la frontière avec une armée forte de 7,000 hommes. Ils tentèrent de surprendre le district de Montréal, mais le 22 octobre 1813, à Châteauguay, ils furent arrêtés dans leur marche par le colonel de Salaberry qui n'avait que 300 hommes.

Le 22 octobre 1813, de Salaberry commandait les troupes. Il remonta la rivière Châteauguay sur la rive gauche, qu'il choisit à cause de ses ravins très profonds. Toute la journée fut employée à fortifier l'entrée du bois. C'est ainsi qu'après la bataille qui avait duré quatre heures, le colonel de Salaberry devint maître du champ de bataille, battant avec ses 300 voltigeurs, les 7,000 soldats de Hampton. Il avait sauvé le pays !

Charles-Michel de Salaberry avait conservé à l'Angleterre un immense pays. Louis XIV l'eût fait riche, Napoléon l'eût fait prince ; le roi d'Angleterre lui donna une médaille . . .

Il avait fait son devoir, et cela lui suffisait. Il rentra au foyer. Sa femme était belle, son fils grandissait. Il n'aimait rien tant que la vie familiale et paisible. Comme il fut grand dans le combat, il fut grand dans sa vie privée. Une anecdote authentique illustre bien sa fierté. C'était quelque temps après la bataille de Châteauguay. Au cours d'une conversation, le gouverneur Sir George Prevost lui disait : "Si vous étiez protestant, l'Angleterre n'aurait pas assez de titres ni assez d'honneurs pour vous récompenser". De Salaberry eut un mouvement de noble fierté, redressa sa tête énergique, et répondit : "Vous oubliez, Sir George, que l'Angleterre ne peut me donner de plus beau titre d'honneur que celui de catholique".

De Salaberry avait une culture profonde et un esprit fin. Il aimait boire sec en compagnie d'amis savants et gais, les pieds aux chenets, dans la paix de son manoir. En 1818, il fut nommé conseiller législatif et devint l'honorable M. de Salaberry. Il s'occupa d'administrer la seigneurie que son épouse lui avait apportée en dot.

C'est dans une soirée chez M. Hatt (père du premier maire de Fort-Chambly), que notre héros national fut frappé d'apoplexie. C'était le 26 février 1829. Il fut transporté chez lui et mourut le lendemain. Il n'était âgé que de 51 ans.

Son corps repose à l'ombre des murs de l'église de Chambly, et le passant qui s'agenouille sur sa tombe ne peut s'empêcher d'évoquer ces chevauchées héroïques du temps passé qui ont conduit notre Salaberry, le Léonidas canadien, vers l'immortalité.

L'ALBANI

Joseph Lajeunesse, décédé à Chambly, le 30 juillet 1904 à l'âge de 86 ans, (sur ses vieux jours, il se faisait appeler M. de Saint-Louis), et natif de Saint-Martin, épouse le 7 janvier 1846, Mélina Mignault, fille de Basile Mignault et de Rachel McCutcheon, et nièce de Messire Mignault, curé de Chambly. L'oncle, sans doute pour d'excellentes raisons, s'oppose fortement à cette union, si bien que les deux fiancés s'esquivent de Chambly et vont recevoir la bénédiction nuptiale à l'église Notre-Dame de Montréal. Joseph Lajeunesse devait tenir rancune toute sa vie à son oncle-curé. Sa fille Emma ne fut pas baptisée à Chambly, bien qu'elle y fût née le 1er novembre 1847, et il cessa de pratiquer sa religion. Ce n'est que de très nombreuses années plus tard, quelque temps avant sa mort,

qu'il fut ramené dans le droit chemin par le chanoine Charles-Médéric Lesage, une autre des grandes figures du clergé de Chambly.

Les époux Lajeunesse eurent sept enfants dont seuls trois survécurent. Emma était la deuxième. Les deux autres furent Cornélia, qui l'accompagna durant sa carrière, et Joseph-Adélarde, né le 21 avril 1850, qui fut ordonné prêtre le 21 décembre 1878.

La très modeste maison natale d'Albani n'existe plus depuis très longtemps. Elle était située rue Martel, à l'est de la rue St-Pierre. Elle n'habita que rarement et très brièvement l'imposante maison de brique située rue Bourgogne, et incendiée en 1964. A Chambly, on désignait cette demeure sous le nom de maison d'Albani. La vérité, c'est qu'elle l'avait fait ériger pour son père alors que, parvenue au faite de la gloire en Europe, elle disposait d'une confortable fortune et pouvait offrir ce cadeau à celui qui l'avait préparée à sa prodigieuse carrière.

Emma Lajeunesse fut un prodige. A l'âge de 8 ans, elle donnait des concerts en public, elle chantait en cinq langues, et jouait le piano et la harpe. Elle composa, à 13 ans, des pièces dont on dit beaucoup de bien. En 1864, elle a 16 ans, et, avec les autres membres de la famille, elle suit son père à Saratoga et à Albany, où elle devient organiste attitrée de la cathédrale. Elle connut dans cette ville de très grands succès, et, plus tard, lorsque son maître italien d'élocution lui suggérera d'adopter le nom d'Albani comme nom de théâtre, elle acceptera la suggestion avec enthousiasme, car ce nom, naguère porté par une vieille famille italienne, lui rappellera celui de la ville américaine qui consacra son talent.

Sa carrière européenne débuta alors qu'elle avait 20 ans, à Messine, en Sicile, où elle interpréta, en avril 1870, le rôle-titre de "La Sonnambula" de Bellini. A partir de ce moment, ses succès se succédèrent, et en peu de temps, elle était consacrée "prima-donna assoluta" au même titre qu'Adélina Patti, dont elle fut d'abord la rivale, puis l'amie.

— Emma Lajeunesse avait épousé Ernest Gye, fils de son imprésario, le 6 août 1878, en la chapelle bavaroise du district de Westminster, à Londres, suivant les rites de l'église catholique romaine. Son mari succéda à son père à la direction de Covent Garden en décembre 1878. M. Gye, père, avait été victime d'un accident de chasse. De cette union naquit un fils.

Albani fit plusieurs tournées en Amérique, et lorsque le temps et les circonstances le lui permettaient, elle ne manquait pas de visiter son frère, curé à Sainte-Monique-des-Deux-Montagnes, ainsi que ses amis de Chambly. Elle se retira de la scène en 1912, et mourut à Londres le 3 avril 1930, âgée de 83 ans. Son souvenir est toujours vivace dans le cœur de ses concitoyens de Chambly.

ARMAND AUCLAIRE,
Chambly.

CHAMBLY

Its history and the side-lights on its history

FOREWORD

Few among us realize the important role played by the fort of Chambly under the French regime and during the first fifty years following the English conquest. Great battles were not fought there, like those of Quebec, Carillon, Louisbourg, and Chateauguay, but though obscure, they were not less important. In the first days of the colony, there were many battles against the Iroquois, and the fort prevented their attacks against the new-born boroughs of Montreal, Three Rivers, and even against Quebec. Later on, under the French regime, the fort was also used as a base of operations for the many expeditions against the English Colonies of New England, and a stay for the French forts on Lake George and Lake Champlain.

The fort played a similar role during the American War of Independence in 1775, and during the war of 1812 between England and the United States. In 1777, 7,000 soldiers were quartered in Chambly, and in 1814, 6,000 of them were lodged in huts disseminated on the territory of Fort Chambly and Chambly. Our city was then better known in America and Europe than it is now.

Almost all the historical figures whose names we learned in grammar school have passed through Chambly. Even a future English king stopped at the fort with all his attendants, as we shall tell you about later. Also came Samuel of Champlain, Bishop Montmorency-Laval, Frontenac, Father Isaac Jogues and his companions René Goupil and Guillaume Couture, French and English Governors, General Montcalm, General Sir John Burgoyne and many others. The French Canadian hero, Charles-Michel de Salaberry spent the last fifteen years of his life in Chambly. His mortal remains are buried in the shadows of Chambly Church.

GEOGRAPHICAL SITUATION

In the mind of many, there still is confusion about Chambly, for as far as September 1965, there were three municipalities bearing the same name. Let us take stock of that question. The three municipalities had a common origin issued from the erection of the fort of Chambly in 1665.

The territory of Chambly, situated below the rapids of the Richelieu River, was dependent, from 1666 to 1690, on the government of Three Rivers. After this date, it depended on Montreal. The territory was immense and with the years, some parts were detached to form the territory of nearby parishes.

Up to 1849, there was only one Chambly, but since the beginning of the XIXth century, the territory east of the fort was considerably in-

dustrialized. The military included, it had a larger population than that of the territory surrounding the basin of the river. This situation brought them administrative problems different from those of the western part, consisting principally of farmers, merchants, writers, civil servants of the Department of Transport (the Chambly Canal had been inaugurated in 1843), and educators. This is the reason why Chambly Canton, in 1845, applied for incorporation as a municipality. The chart was granted in 1849, by virtue of law Victoria 8, chapter 40. It is noteworthy that, at the time, the elite of Chambly Canton was formed by English Canadians, and this probably had an influence on this decision. From 1849 to 1908, the mayors were exclusively of English extraction, but bilingual; from 1849 to 1864, the councils were in the majority English, and up to 1897, the reports were written down in English. The author remembers that Chambly Canton was formerly called the English Village, and Chambly Bassin, the French Village.

In 1855, the western territory was also incorporated under the name of Chambly Bassin. As for the remainder of the territory which was even larger than that of the two new municipalities together, it was incorporated in a rural municipality, under the name of St. Joseph of Chambly. There were then three autonomous municipalities; one rural, and two villages. Some 105 years later, their population having considerably increased, the municipalities of Chambly Canton and Chambly Bassin adopted the status of city, and at the same occasion, changed their names. Chambly Canton became Fort Chambly. The fort is located in its territory; Chambly Bassin became Chambly. By the number of its population, the latter is the most important of the two cities. The traveller coming from Montreal first enters the municipality of St. Joseph of Chambly, after going through St. Hubert, then passes Chambly, after crossing the bridge over l'Acadie River, formerly (petite Rivière Montréal), and lastly Fort Chambly, after crossing a narrow canal, some fifteen hundred feet east of the bridge of the Chambly Canal.

In September 1965, Chambly Bassin and Fort Chambly were fused, forming one city under the name of Chambly, the first such union to take place in the Province of Quebec. Not long after, St. Joseph of Chambly was also incorporated under the name of Ville de Carignan.

HISTORICAL ORIGINS OF CHAMBLY AND ITS FORT

Chambly owns its origin to the military. More precisely to the marquis of Tracy, viceroy of New France. At that time, as we know, the Iroquois, who lived in the south, what is known as the State of New York of today, came down through the Richelieu River and regularly attacked the farmers of Ville-Marie.

Pierre Boucher, of Three Rivers, left in 1661 for France in order to ask for help to stop the Iroquois' attacks. Canada had a population of less than 2,000 souls, and the Iroquois did not fear them. He saw Colbert and asked for 300 armed men. Colbert sent 1200 men from four companies of the Antilles and twenty companies of the regiment of Carignan of France.

The marquis of Tracy was ordered back from the Antilles with the four companies that served under him. He was to rejoin the twenty companies of the regiment of Carignan, that were about to be sent back to France. To that effect, M. de Tracy was appointed viceroy of New France. He left from the Guadeloupe on April 25th, 1665. It took him a month to sail to the St. Lawrence River. He did not dare venture his ship "Le Brézé" into the river. In its place, he used two lighter vessels and arrived in Quebec on June 30th, sick with fever. Four companies served under him, and two Jesuits, Father Claude Bardy and Father François Dupéron accompanied them. The latter was the second chaplain of the fort during October and November 1665.

The first companies of the regiment of Carignan landed in Quebec on the 18th and 19th of June 1665. Mother Marie de l'Incarnation, sending a letter in Quebec on July 28, says: "The companies that arrived in Quebec had already left with a hundred Canadians of this country and a large number of Indians to take possession of the Iroquois River and to build some forts and supply them with munitions. Small or light boats were used to carry supplies across the rough water. That year, some 2000 persons arrived."

The last of the regiment of Carignan arrived from France on September 14, after being stopped four months by storms. The soldiers suffered from high fevers contracted on the ships. The "Hospitâlières" (in Quebec) received 70 scorbutic patients, and when the last companies landed, another 130. The Hôtel-Dieu was so small that some of these poor people had to be confined in the hallways and in the attic."

We saw that de Tracy had not waited for the full force to arrive to dispatch some men to the Richelieu River and erect a fort. As early as July 23rd, 1665, he gave M. Jacques de Chambly order to go on board with the first four companies as far as the Richelieu falls (Chambly) and to build a fort there. Contrary to what was thought until now, it was the first one erected by the Canadian troops of Carignan. On August 25th, de Tracy charged M. de Saurel with the setting up of a second fort at the foot of the Richelieu River, at the emplacement of the old Richelieu Fort of 1642. Lastly, on September 2nd, 1665, de Tracy commanded M. de Salières to build a third fort, with seven companies, at the mouth of Lake Champlain. On the 28th, the colonel and his troops had arrived at Fort St. Louis of Chambly when a counter-order was given to erect the fort three leagues further back. The first two commandants were M. Duprat and Captain of Rougemont. Originally, Fort Chambly "was called Ste-Thérèse because its construction started during the week when we celebrated the feast day of St. Theresa, protector of our kings and of France."

Allow me to give here a short biography of the captain Jacques de Chambly, since his arrival in Canada. Formerly captain of count Godfrey d'Estrâdes, he erected, under the orders of M. de Tracy, the fort St. Louis, on the Richelieu River, of which he was the commandant. He took part in the expeditions against the Iroquois in 1666. The seigneurie of Chambly was conceded to him on October 20th, 1672. The Act reads: "Captain of the Regiment of Carignan, and Commander of the Troops in Canada". In the autumn of 1672, Count of Frontenac (Governor) ap-

pointed de Chambly: "Commandant of all the habitations from Riviere du Loup (Chateauguay) to those of Saint-François (du Lac) to those of Long Sault (on the Ottawa River), except the Island of Montreal".

The residence of fort St. Louis, noted Frontenac in a report, "is the nicest in Canada". About this time, de Chambly was betrothed to Marie-Françoise de Thavenet, whose sister, Marguerite-Joseph, had married Joseph Hertel de la Frenière in Montreal on September 2nd, 1664. The regiment of Carignan was then in France. M. de Chambly was promoted captain in the infantry detachment that the Marine maintained here, and that was incorrectly called "troops of the Marine", since it did not include any sailors. In 1673, M. de Chambly sailed to the Pentagouet on the coast of Maine. On August 10th of the next year, he was attacked by a party of Dutch pirates, who had been joined by a party of Bostonians. De Chambly was severely wounded. The little garrison surrendered, and its commandant was ransomed, a practice of that time for sea rovers. On May 25th, 1675, Frontenac wrote a letter to the Governor of Massachusetts, stating that he was sending an emissary with de Chambly's ransom. The prisoner was released towards the end of that year. In 1676, de Chambly returned to France. Shortly after, he was appointed Governor of l'Acadie where he remained until 1677. He was then appointed Governor of the Antilles, then of la Grenade, next, provisionally, of Martinique in 1679. This same year, de Chambly travelled to France once more. Before leaving for the Martinique, he gave, through a notarial act, dated 11th of May, 1679, his "terre et seigneurie" (seigneurie land) to Damoiselle Marie-Françoise de Thavenet. This document is kept at the National Archives in Paris.

M. de Chambly did not marry his fiancée, and the latter never came to Canada. Being an officer without financial means, he could not, according to the custom of his time, marry a girl without dowry unless he resigned from the military service to become a colonist on his own land. The sisters of Marie-Françoise de Thavenet, themselves daughters of a poor officer, had no other means when they came to Canada than "les bienfaits du roy" (grants of the king). In 1680, de Chambly succeeded M. de St-Martin as governor, and he died in this last function, August 15th, 1687. The fief of Chambly, after his death, was given to his nephew, René Hertel, who usually signed "Chambly", and who was killed during the campaign of 1708 against the English Colonies.

The first fort of Chambly was constructed of wood in the form of a square: it measured 144 feet on each side, and the palisades were 15 feet high. At the time it was built, there were no white settlers along the river, nor on the site later called Sorel. Inside its walls were a shed, barracks for the garrison, a chapel and the commander's quarters.

After 1670, the fort doubled as a trading post, and became an important centre for the fur trade. A chaplain was stationed at the fort.

In 1702, the fort burned down. Up until recent years, historians who wrote about the fort wrongfully blamed the Indians for this. According to a document found at the National Archives in Ottawa, the fire had been accidentally set by the chaplain, Father Benjamin Delorme, a Recollet priest.

This document consists of a report addressed by Messrs. de Callières and Beauharnois to Mr. de Pontchartrain, the then Minister of Marine in France, under date of November 3rd, 1702. It reads in part as follows: "... the first of these forts (Chambly) was completely burned down last winter by a Recollet Father, who was the chaplain and he himself was burned to death..." (Canadian Archives, General Correspondence, Vol. 20, Fol. 56).

The reader will appreciate that this misinformation be noted to rectify the history of the fort. It was rebuilt shortly after, of a smaller dimension, by Paul d'Ailleboust de Périgny, the commandant until 1710.

On his way back from the expedition to Lake Champlain during the spring of 1709, Claude de Ramezay left de Catalogne at Chambly to plan and direct the construction of a new fort, the one that is still standing. This work took from May 1710 to September 1711. The present fort became the third one to have been erected on the same site. M. de Pontchartrain being the minister of Marine at the time, his name was given to the new fort, but the population kept on calling it fort of Chambly, and this name remained.

Allow me to insert here the part of the memoirs of M. de Salières where is mentioned the construction of the first route joining Chambly to Montreal.

EXCERPT FROM THE MEMOIRS OF MR. DE SALIERES

"On the 26th, I appointed Mr. Duprat. He stayed there with his company, the little garrison and those of Rougemont. My company and those of Contrecoeur and Lafredière went to fort St. Louis. From there, we embarked for Montreal on the same day that Mr. the Governor made me a request for thirty-six men and six officers or sergeants to lay out a path through the wood and marsh, although most of them were sick. I explained to him that the road would be easier to build during the winter when it froze; although the water would be up to their waist, he wanted them to do it."

IMPORTANCE OF THE FORT

It is undeniable that the original wooden fort rendered a precious service to the new colony. It not only checked invasions, but also permitted and encouraged the settlement of Chambly and region. The census of 1681 shows that seventeen families had settled around the fort. These families numbered eighty-one persons. Among these settlers was Jean Besset who was a prisoner of the Iroquois for a short while. Some authors relate that de Chambly had called a few settlers to Chambly, from 1670 to 1673, but it is principally at the time of François Hertel, sieur de la Frenière, that the seigneurie which he administered since the departure of M. de Chambly for l'Acadie, became populated around 1674-75. François Hertel, inheriting this fief in 1687, his son René perpetuated the name of Chambly by calling himself Hertel de Chambly; his descendants kept this name for a century, and it is at that time that the Richelieu River

was called the Chambly River. It is only later that it took back its first name again.

As we have seen earlier, Chambly was not originally called that name. It was only later, due to the esteem everyone had for Jacques de Chambly, that people got in the habit of calling it Chambly, in this way the name remained.

Among the known commandants of the fort, we notice the following names: Jacques de Chambly, 1665-72, François Hertel, 1673-77. We know that Jean Deleau, sieur de la Motte, is not to be mistaken for Captain de la Mothe, who was killed in St-François-du-Lac in 1690, nor for Pierre de St-Paul de la Motte-Lucière, governor in 1677. François Lefebvre, sieur de Duplessis, replaced him in 1687, and on November 3rd, repulsed an attack of the Agniers and the Mohicans. From 1689 to 1695, Raymond-Blaise des Bergères was the commandant.

In 1693, the fort was getting old. Its palisades were tumbling down, and major repairs were made. Count of Frontenac, in a dispatch, says that "the fort of Chambly was rebuilt by M. des Bergères and that it is in the best state of defense that could be expected from a fort of stakes." It is reported that this officer did it at his own expense, and was never reimbursed. After these repairs, a troop of five or six hundred men, soldiers and inhabitants, was concentrated there.

In 1696 or 1697, Jacques Daneau de Muy was appointed commandant and he was still in charge when the fort was burnt down in 1702.

THE FOUR-LEGGED MESSENGER OF THE POST

"Pilotte", Lambert Closse's dog, acted as a sentinel. So did "Vingt Sols" at fort Niagara; its son "Monsieur de Niagara" was brought from Niagara to Chambly in 1688, as a pup. This dog went from Chambly to Laprairie and vice versa, delivering messages, evading Indians as no white man could. Monsieur de Niagara was appointed messenger between the two outposts. The services which the dog rendered were highly appreciated by the authorities who granted it a ration and incorporated it on the soldiers' roll. The dog died in 1700, and the garrison managed to keep Monsieur de Niagara's name on the roll for several years after its death. When a check was made, the soldiers gave the reason for the dog's absence that is was taking part in a hunting party or was out on a special mission.

In the fall of 1709, the troops of the fort feared an English invasion. Claude de Ramezay, governor of Montreal, was sent to Chambly with a detachment of militia, Canadian volunteers and Indians. At the end of July, the little army sailed up the Richelieu River to Lake Champlain where they had skirmishes with the enemy. Then, M. de Ramezay left de Catalogne at Chambly with a few workmen to make repairs to the fort. The troops returned to Quebec.

In the fall of 1709, Charles Lemoyne, commandant ad interim during the absence of de Ramezay, had received orders to abandon the post at Chambly and to have all the munitions carried away to Laprairie and Montreal. However, through the instance of de Catalogne, it was decided in Quebec that it should be maintained.

A few days later, a meeting was called in a hall of the Montreal Seminary and it was decided that the fort of Chambly would be adequately fortified. De Vaudreuil and Raudot wrote to France and brought to the attention of the authorities the necessity of constructing an impregnable fortress of stone. It took three years for the court to give its approval, and when this arrived, the building of the fort was completed. This is the only fortification left from the French regime, Louisbourg was razed to the ground, and nothing remains in Quebec or Montreal to speak of.

At the time, Paul d'Ailleboust de Perigny was the commandant of the fort. He had the responsibility of rebuilding the fort, but there was only one soldier with him the winter of 1709-1710. It was during the winter of 1710 that some of the stones needed to rebuild the fort were transported on sleighs from as far away as Laprairie and Boucherville. On November 16th, 1709, the intendant of Quebec wrote up an ordinance ordering all the inhabitants of the Government of Montreal to bring, as soon as possible, the stone and the lime required for the masonry of the fort, and also the necessary wood and squared beams. M. d'Aigremont was named in charge of the works.

In the memoirs of Gédéon de Catalogne, it is related that the intendants voted some funds for the fortification of Chambly and ordered a "corvée" (forced labour) imposed upon all the inhabitants of the Government of Montreal, eight days each. He adds that he was sent to Chambly in January 1710 to gather the materials and all during winter (February and March), to hew the corner-stones, make doors and windows.

They started the excavation in order to build the stone foundations of the fort in May 1710. According to Gédéon de Catalogne, the walls were twelve feet high the next fall; Benjamin Sulte and Gérard Malchelosse, who wrote about the fort, express the opinion that Josué Bois-Berthelot de Baucour drew the plan, since Chaussegros de Léry arrived in Canada only in 1713. Other historians attribute the plan to Vauban, but the latter died in 1707.

In April 1711, they heard that the English again planned to attack the colony by land and sea. Therefore, it was all-important to complete the fort as soon as possible; they dispatched workmen from Quebec and Montreal to help the inhabitants of Chambly, Boucherville, Longueuil and Laprairie; it was in this way the construction was completed by September 1711. There were then thirty families living in Chambly.

The fort was rebuilt owing to the determination and great activity of the inhabitants of the government of Montreal and of the work of Canadians, and not of the French. "During all the time of the construction, an important detachment of troops stood at the frontier, as much to cover the work as to repulse a party of soldiers of the Government of Boston who threatened the coasts of the colony".

The first commandant of the new fort of stone was Nicolas-Blaise des Bergères, who succeeded Paul d'Ailleboust de Périgny, relieved from his services at the request of his wife. Who knows, perhaps she did not like the colony or feared the Indians!

In 1712, a permanent garrison was stationed at Fort Chambly. It had officially been given the name of Pontchartrain. It is a quadrilateral building flanked with four bastions corresponding to the four cardinal points, measuring one hundred and seventy-eight feet from one bastion to the other, and thirty-five feet high; the walls are four feet thick. Like it stands today, less the section along the river, the first half of which fell down in 1862; the rest was carried away at the beginning of the present century by spring ice flows. The Americans, at the time of their retreat in 1776, set fire to the inside buildings. The Department of Historical Sites had the walls repaired and the openings filled in, so the fort still has good looks.

In 1713, Chambly was more seriously colonized; there was even question of starting a city and erecting this place in government. In March and April 1721, Father François-Xavier Charlevoix, the author of an "Histoire de la Nouvelle France" was in Chambly. He related that the commandant was Jacques-Charles Sabrevois de Bleury. In 1722, during his absence, Frédéric-Louis Herbin, lieutenant in the troops of Chambly, replaced him. On September 5th, he confiscated beaver skins which were about to be sent to New England. Chambly then had three officers, two sergeants, three corporals, three "anspessades" and nineteen soldiers.

The next year, Sabrevois de Bleury came back. He was the commander in Chambly until his death on January 19th, 1727. His son Clément replaced him for twenty years. The latter was commanding in Chambly in 1746; Charles-Paul de Marin in 1747, and Louis Herbin in 1748, the two latter being captains in the troops of the Navy. Louis Herbin was the son of Frédéric-Louis. In 1748, as they formed the project of colonizing this part of the country between Chambly, Laprairie and fort St. Frederic, a stake fort was erected where is now the city of St. John, and where there had been one in 1666.

All the debris of the fort of St. Theresa were used to build the St. John fort. This fort was used as a depot for the ammunition sent from Montreal to St. Frederic, and it is probably at that time that navigation was established on the Richelieu or Chambly River between forts St. John and St. Frederic which are in the documents at the time.

Engineer Franquet, who visited New France in 1752, wrote that Jacques Pierre Daneau de Muy was then commandant of the fort of Chambly. In a report on the condition of the fort, he noted: "As it is now, the fort could be attacked by cannon only; considering the difficulties the English would have carrying their cannon, it can be considered as unassailable".

Taking into consideration that the fort of Chambly was no longer at the head of our possessions since the erection of the fort of St. Frederic, plans were made to destroy it. "One must take care not to do so. The fort supports the navigation on the Richelieu River, harbours the inhabitants, offers a secure retreat to any troops that could be stationed here; in a word, although in second place, it enjoys the same advantages as if it were in first place."

It was noted that the surroundings of this fort were brought into cultivation, and that round about, within range, though, stood many habitations. Franquet concluded by saying about the fort that "it was the best in Canada".

The War of Seven Years having brought a few detachments of regiments from France, there is now in Canada more than four thousand soldiers distributed among the forts of the colony. In 1757, Chambly counted many battalions and in December, the poor quality of the food caused the soldiers to grumble. They returned to Quebec after the victory of Carillon. In 1760, M. de Lusignan replaced Hertel de Rouville as commandant of the fort of Chambly.

September 1st, the fort is besieged by the troops commanded by Colonel Darby and Major Robert Rogers, who came by Lake Champlain route. M. de Roquemaure, who retreated from the enemy, burned down the fort at St. John. M. de Lusignan, whose garrison was famished for lack of food, capitulated. The english flag replaced the "fleurdelisé". A century of epic was coming to an end.

After the capitulation of Montreal in 1760, the fort of Chambly was occupied by the newcomers who, until 1775, maintained there a small garrison. In 1775, the Americans under General Montgomery captured the fort. The defenders offered a weak resistance, and major Stopford capitulated on October 18. There was talk of treason.

We ought to explain that a great number of inhabitants of the valley of the Richelieu, and even members of the garrison, had accepted the offers made by the Americans Benedict Arnold, Colonel Ethan Allen, and others. At the time, the garrison capitulated, it consisted of eighty-two defendants, whereas the preceding month, it counted one hundred and nineteen officers and soldiers. Thirty-seven had probably gone over to the enemy. The prisoners were taken to St. John, than in New England, to Hartford, Connecticut, and even as far as Trenton, New Jersey.

The American General John Thomas, who had succeeded to General Montgomery at the head of the american invading army (the latter was killed in Quebec the preceding winter), died of small pox at the fort on June 2nd, 1776. He was 52 years of age. He was buried in the fort cemetery.

On June 16th, General John Sullivan, learning that the Americans had capitulated, abandoned the fort after burning everything combustible. In the next year, the fort was repaired and garrisoned by Sir Guy Carleton. The troops were stationed there for many years.

In 1777, seven thousand men were assembled at the fort under the command of General Sir John Burgoyne. These troops invaded the United States on June 20th, 1777. They were defeated at Saratoga, and the thirteen colonies won their independence. The general's name was given to the street which ran through Chambly and Fort Chambly. In due course of time, the name became Bourgogne.

The war of 1812-1814 gave Fort Chambly a new life. The fort was renovated and became an important base of operations. Many other buildings were set up, east of the fort, among which lodges separated by a prison, a bake house, an infirmary, and the commandants' residence. These buildings still stand. It is also at this time that Charles-Michel de Salaberry set up his manor close by the fort.

In 1814, a high concentration of soldiers were appointed to prepare an attack upon Plattsburg. A camp of six soldiers was formed at the

same time in the Common which stretched from the river to the place where will run later on the Chambly Canal. American prisoners were held in the gun-turret and in the powder-magazine of the fort.

At the time, the village (Chambly and Fort Chambly) numbered from 90 to 100 households. Peace had come, and Chambly was then a resting-place for soldiers who had served under the Duke of Wellington's regiment.

The Anglican Church at the entry of Chambly dates back to 1820. It stands as it was then, inside and out. The cemetery which surrounds it is of great interest, for its mausoleums and old steles recall the names of the leading citizens who lived in Chambly or its surroundings at the time: the Campbells of St. Hilaire, the Hatts, the Yules, the Walkers and other important people.

THE FORT AND THE REBELLION OF 1837-38

During 1837-38, several patriots were incarcerated in the fort, among which were Dr. Alexis Rollin and François Collin of Longueuil. The patriots, under the leadership of Dr. Timothée Kimber and François Barsalou, planned to capture the fort of Chambly with 300 men. The attack was planned for the night of 18-19th of October. That same night, the garrison having been reinforced, the project was abandoned. On November 16th, troops were to arrest Dr. Timothée Kimber. The patriots had learned about this. Some fifty of them, armed with guns, sabres and hay-forks, called for him just in time to save him. Dr. Kimber was arrested in Missisquoi Bay next December.

The next day, Bonaventure Viger, leading some fifty Canadians from Boucherville, Longueuil and Chambly, attacked, on the way to Chambly, a troop of cavalry under the command of Captain Moulton. This troop escorted the carriage in which were Dr. Joseph François Davignon and Notary Pierre-Paul Desmaray, who had been arrested, and these prisoners were delivered. It seems that François Barsalou was one of the principal leaders of the patriots of Chambly. His farm was located on "Rang des Quarante". Among the other active patriots, whose descendants still live in Chambly, we notice : David Barsalou, Jacques Blain, François Baril, Norbert Bigonnesse, Edouard Boudriault, Edouard Brousseau, Jean Casgrain, teacher, Noel Lagüe, Julien Lamoureux, François Lareau, Julien Provost, Noël Raymond, Albert Robert, Amable Robert, Antoine Rocheleau, Charles Simoneau, Charles-Gédéon Scheffer, notary, Joseph Trudeau, Michel and Pierre Trudeau.

After 1847, the troops at the fort were gradually withdrawn until, in 1854, the fort was completely abandoned. In 1856, the fort was transferred to the Government of Canada. On May 27th, 1887, it was transferred to the Department of Militia; in 1921, to the Department of the Interior, then a few years later, to the Department of Historical Sites, and not very long ago, the fort became a National Park. The works of restoration were started and abandoned a few times since 1881; finally, they dealt successfully with the task and we now have a unique relic of war in Canada, which mast hoisted the colours of three great powers: France, England, and briefly, the United States.

J.O. DION, FIRST CURATOR OF THE FORT

J.O. Dion, (1838-1916), son of a Chambly baker, was an erudite journalist. He made unceasing solicitations to the authorities and incited them to restore the fort. He was exposed to the indifference of both the public and the authorities. Supported in his fight by a few devoted sympathizers, prompted by the same feelings of patriotism, he persisted in his claims; and when it finally turned out to be a success, he owed it in a way to de Salaberry, though he had died in 1829.

On June 7th, 1881, facing the City Hall of Chambly, was the unveiling of the statue of Salaberry, which statue was sculptured by Philippe Hébert. J.O. Dion was the president and principal organizer of the feast. Pierre-Basile Benoit, deputy of Chambly, mentioned, there and then, about the fort to the Marquis de Lorne, Governor General of Canada, and to Sir Hector Langevin, Minister of Public Works. They immediately wished to see the ruins of the fort.

The Marquis de Lorne came promptly to a decision. He saw the authorities a few days later. J.O. Dion, appointed keeper of the fort, was made responsible of the works of restoration which started in May 1882. A house was built inside the fort for the curator, and Dion lived in it for 35 years until his death on February 13th, 1916. The French Academy decorated him for his literary and historical works. J.O. Dion is still awaiting his monument !

SIDE-LIGHTS ON THE HISTORY OF CHAMBLY

If we may, we will end this article with the quoting of a few excerpts from René Boileau's book. Born and deceased in Chambly, (1754-1831), he was the first deputy of the county of Kent in 1792. He lived next to his close friend, Charles-Michel de Salaberry.

He related that his father Pierre Boileau was a churchwarden in 1763, and he became one himself in 1784. Among his list of the successive churchwardens from 1763 to 1828, are the names of many ancestors of our fellow-citizen, such as : Julien Prairie, 1767 ; Basile Pepin, 1769 ; Noël Lareau, 1771 ; Amable Monty, 1781 ; Louis Brouillet, 1785 ; Nicolas Lagüe, 1796 ; François Darche, 1805 ; François Beauvais, 1812 ; Joseph Perreault, 1817 ; Pierre Cognac dit Léveillé, 1819 ; Albert Bigonnesse, 1828, and others.

He wrote that, on September 15th, 1790, he witnessed the dedication of the first protestant church to be erected in Canada. It was St. Andrew's Church, in the city of William Henry, or Sorel.

In 1793, the winters were harder than they are now. Boileau related that on November 1st, the ice was solid on the basin and that he saw an officer of the garrison skating.

In September 1802, His Excellence Robert Short Milnes, lieutenant-governor, inspected the troops in Chambly and had dinner with major René Boileau. General Haldimand had granted him this rank at the moment of his retreat in 1783.

On May 12th, 1804, a ceremony of ordination took place in Cham-

bly. M. Boileau distributed the Holy Bread, his daughter Sophie took up the collection, and M. Thomas Bédard gave her his hand.

June 9th, 1806 : "Half an hour after the "Salute" to the Blessed Sacrament, on the stroke of five, the fire broke out in the steeple of our church. Everything was destroyed, as well as the sacristy.

Boileau's mother-in-law, Dame Magdeleine, Angélique Coulon de Villiers, died at the age of 84, at her son-in-law's, on February 6th, 1810. She was the widow of Charles de Gannes, sieur de Falaise, captain in the troops of the marine, and knight of the Military Order of St. Louis. She was the daughter of Nicolas-Antoine Coulon de Villiers and of Angélique Jarret de Verchères, and sister of the famous captain de Villiers, the hero of the mines in 1747. He defeated George Washington on July 3rd, 1754, at Fort Nécessité, and General Bradstreet, on July 3rd, 1756, at the battle of Fort Chouagen (Oswego). Madame de Villiers was also the sister of poor Joseph Coulon de Villiers, sieur de Jumonville, killed when dispatching orders from Colonel George Washington, on May 18th, 1754.

René Boileau noted that the benediction of the new church of Chambly took place on October 24th, 1810. M. Fréchette, the parish priest, celebrated mass and preached.

On November 4th, 1810, Mgr Plessis, bishop of Quebec, calls for public prayers for Our Holy Father, the Pope, "now prisoner in the most horrible prison in Savone, by Bonaparte."

Jean-Baptiste Renaudet, who had given the piece of land on which was erected the first parish church outside the walls of the fort, died on December 15th, 1811, at the age of 92.

On May 14th, 1812, at eleven o'clock, Charles-Michel de Salaberry married, in the church of Chambly, Julie-Marie-Anne de Rouville. It was a grand ceremony.

For the first time within living memory, three porpoises were seen in the basin of Chambly.

M. Boileau's reputation as a host must have been well known, for he often entertained royalty and its representatives. On July 8th, 1812, His Excellence Sir George Prévost, governor of the province, had dinner with him. His daughter Sophie, on October 10th, 1812, married Joseph Toussaint Drolet, son of major Joseph-Charles Drolet of St. Mark.

January 4th, 1813: "Etienne Desautels, from St. Denis parish, was mortally wounded at one o'clock for deserting the Regiment Canadian Fencibles. He was recommended to prayers on Epiphany Day".

CHAMBLY, INDUSTRIAL CENTRE

The geographic situation of Fort Chambly favored the establishment of several industries whose machinery used the power of the river. A communal mill was built in 1711, and an old construction situated a few acres above the fort became a part of this building. Between 1800 and 1810, some ten industries were operating in Chambly, among which a gunpowder mill. The construction of a route between Longueuil and Chambly for the future coach service, and the erection of Yule bridge was for Chambly the outset of an era of progress.

In 1830, Mr. Hahlon Willett of Chazy, N.Y., bought from the Hatts (incidentally, Benjamin Hatt was the first mayor of Fort Chambly), his shares in a carding industry and in a milling-trade. The carding-trade extended its premises, and undertook flannel weaving. It was known as far as London, where great quantities were exported. Four important factories, all of them water-powered, were set up at the foot of the dam of Chambly. Men worked 12 hours a day for salaries from 50¢ to \$1.00 a day. Unfortunately, these industries were burnt out each in turn, the last one on Christmas eve, 1918. Meanwhile, other industries had established in Chambly which is still an important industrial centre of the south shore.

The digging of the Chambly Canal was started in 1831, and completed in 1843. Many of the men employed to dig and build the canal remained in Chambly, and found work as lock-keepers and as maintenance men. Others bought horses and became haulers. All this contributed to the progress of Chambly.

GLEANINGS

In 1858, the population of Chambly was 1400 inhabitants. Montreal could be reached by boat and by road. The Findlay foundry, moved since to Ontario, worked to full output and manufactured a great variety of two and three-decker ranges, as well as fine parlour-stoves. Major Charles-Gédéon Scheffer, notary, was the mayor of the three year old city of Chambly Bassin Scheffer died at the age of 94, on July 2nd, 1909.

In 1861, the American Civil War breaks out. Chambly receives many refugees from the southern states, among which the wife, son and daughter of Jefferson Davis, president of the Confederation of the southern states, and Mrs. Lee, wife of General Fitzhugh Lee, and sister of Mrs. Davis.

At the beginning of 1896, The Chambly Manufacturing Company constructed a dam across the river, and an hydro-electric plant in Riche-lieu. Both were sold to the Royal Electric Co., then to the Montreal Light Heat & Power Co., and finally, to the Hydro-Quebec who, in 1963-64, replaced the old dam by a new one and closed the plant.

In July 1897, the Bell Telephone is servicing eight subscribers in Chambly. In 1901, the industries and some private homes are lighted by electric power. In 1896, S.T. Willett had sold The Manufacturing Company of Chambly, his rights on the waterpower. In return, they pledged to supply him with one thousand horse-power in perpetuity, so his factory was the first one in Canada to be operated by electric power.

CHARLES-MICHEL DE SALABERRY "Force a superbe, mercy a foible"

Throughout its long history, Chambly saw within its walls many historical figures. However, none of them have obtained the renown and glory of Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry.

He was born in Beauport, near Quebec City, on November 19th, 1778. Born in a military family, he became a soldier while still very young. His father took part in the 1775-1776 campaign against the Americans and distinguished himself. Michel's three brothers died on the battle fields. One of them was killed at Badajos, the other two, in the East Indies.

Charles-Michel travelled the world over at the head of his regiment, fought against terrible enemies, fought in duel, lived in London, was received at the Court, ravaged the hearts of the young English girls, accomplished so many prowesses that he is called "le marquis de la poudre."

In 1812, he came back to Canada, married his cousin, Miss Hertel de Rouville, and settled in this part of Chambly which, in 1849 took the name of Chambly Canton. His manor still stands as it was then, inside and out. It is located on Richelieu street, at the end of des Voltigeurs street. During the campaign of 1812, the Americans lost many battles. In 1813, they decided to revenge their many defeats. In September 1813, seven thousand men, under the command of General Hampton, crossed the Canadian border. They intended to surprise the district of Montreal. However, on October 22nd, 1813, their advance was stopped at Chateaugay by Colonel de Salaberry and his three hundred men.

On October 22nd, 1813, de Salaberry was in command of the troops. He chose the left bank of the Chateaugay River because of deep ravines. All day, the soldiers fortified the approaches of the forest. The American army appeared and, after a battle which lasted four hours, they retreated, leaving de Salaberry victorious. His 300 men had vanquished the 7,000 troops of General Hampton. He had saved the country!

Charles-Michel de Salaberry had won for England a vast country. Louis XIV would have made him a rich man, Napoleon would have made him a prince ; the king of England gave him a medal . . .

He had done his duty and was satisfied. He returned home to his son and his beautiful wife. He liked nothing better than the quiet family life. He was a great man both on the battle fields and in his private life. He was a great man, and this authentic anecdote illustrated it. It was shortly after the battle of Chateaugay. While conversing with Governor Sir George Prevost, the latter told him : "If you were a protestant, England would not have enough titles nor honours to reward you." De Salaberry replied : "You are forgetting, Sir George, that England could not have given me a more honorific title than that of catholic."

De Salaberry was a cultured and witty man. He liked to drink his spirits neat, in company of gay and erudite friends, feet on the fire-dogs, in the peace of his manor. In 1818, he was named to the Legislative Assembly and received the title of Honourable de Salaberry. He administered the seigneurie which his wife had received as her dowry.

At a soirée given by Mr. Hatt, father of the first mayor of Fort Chambly, our national hero suffered a stroke. He was taken home and died the following day, on February 27th, 1829. He was only 51 years old.

EMMA ALBANI

Joseph Lajeunesse died in Chambly on July 30th, 1904, aged 86. At the end of his life, he liked to be called M. de St-Louis. Native from St. Martin, he married on January 7th, 1846, Mélina Mignault, daughter of Basile Mignault and of Rachel McCutcheon, and niece of Messire Mignault, parish priest of Chambly. The uncle, no doubt for excellent reasons, was opposed to this marriage; and so the fiancés eloped and received the nuptial benediction in Notre Dame Church of Montreal. Joseph Lajeunesse harboured resentment all his life against his uncle. His daughter Emma was not baptized in Chambly, although she was born there on November 1st, 1847; her father no longer practiced his religion. It is only a few years before his death that he returned to the fold.

Seven children were born of this union, but only three survived, Emma was the second child. The other two were Cornelia, who accompanied her sister during her prestigious career, and Joseph-Adélar, who was ordained priest on December 21st, 1878. The very small and modest house where Emma Lajeunesse (Albani) was born is long gone. It was located on Martel Street, east of St. Pierre Street. She rarely visited the large brick house located on Bourgogne Street, and which was burnt down in 1964. It was known as the Albani mansion. The fact is that she had it built for her father when, at the pinnacle of glory, she had made her fortune in Europe, she could offer this gift to the one who had made her career possible.

Emma Lajeunesse was a child prodigy. When only 8 years old, she was giving public concerts. She could sing in five languages and could play the piano and the harp. At 13, she composed musical pieces of which everyone speaks well. In 1864, she is 16, and the family moved to Saratoga and to Albany where she became the cathedral organist. She knew in this town many great successes and later, when her Italian elocution teacher suggested that she take the name of Albani for her theatrical career, she accepted with enthusiasm.

She was 20 when she started her European career. She gave her first concert at Messina, in Sicily, in April 1870. She interpreted the title-role of the "La Sonnambula" from Bellini. From this moment on, she went from success to success and soon became "prima-donna assoluta", as celebrated as Adélina Patti, who was first her rival, but then her friend.

On August 6th, 1878, Emma Lajeunesse married Ernest Gye, the son of her impresario, in the Bavarian Chapel of the district of Westminster, in London, England, before the Roman Catholic church. Her husband succeeded his father as director of Covent Garden in December 1878. They had one son.

Albani did several concert tours in America and, when time and circumstances permitted, she visited her brother the priest in Ste-Monique-des-Deux-Montagnes, and also her friends in Chambly. She left the stage in 1912, and died at 83 years of age in London, on April 3rd, 1930. She has not been forgotten by the citizens of Chambly.

Armand Auclair

Juin 1974.

CARIGNAN

Ville nouvelle – Municipalité ancienne

C'est le 28 décembre 1965 que la municipalité de Saint-Joseph-de-Chambly était érigée en ville sous le nom de Carignan. C'était le couronnement des efforts et de la vision que se faisait de l'avenir de leur municipalité son conseil d'alors, présidé par le maire Gérard Brunelle.

Le nom de Carignan était un choix judicieux car il honorait celui d'un régiment célèbre en France, dépêché au Canada en 1665 et qui avait été à l'origine de Chambly. Coïncidence heureuse, la nouvelle ville adopta ce nom exactement trois cents ans après que quelques-unes de ses compagnies, sous la direction du capitaine Jacques de Chambly, eurent érigé un fort au pied des rapides de la rivière aux Iroquois qui porterait, plus tard, le nom de rivière Richelieu.

Ce régiment avait été formé vers 1655 par le prince Thomas-François de Carignan et Johann Balthazar, un militaire allemand passé au service de Louis XIV. Balthazar ayant abandonné le service des armes vers 1660, il fut remplacé par le marquis de Salières et le régiment fut alors connu sous le nom de Carignan-Salières.

Il fut le premier régiment de troupes réglées et soldées par l'Etat qui ait franchi l'Atlantique pour le Canada. Son effectif était de mille hommes divisés en vingt compagnies de cinquante hommes chacune.

Les soldats de Carignan ont joué un rôle important dans la colonisation du pays car, quatre cent d'entr'eux restèrent au pays lorsqu'il repassa en France en 1667-68 et y firent souche ayant épousé des Filles du Roy que le monarque expédiait en Nouvelle-France au taux de cent à cent-cinquante par année.

Des dix-sept soldats-colons qui restèrent à Chambly après 1667, trois ont laissé une postérité qui s'est continuée jusqu'à nos jours soit : Jean Besset dit Brisetout, Alexandre Petit et Charles Robert. Au sujet de ces soldats, Régis Roy et Gérard Malchelosse écrivaient en 1925 : "Ces soldats devenus habitants ont été le plus ferme soutien de notre milice canadienne. Ce sont eux qui composèrent les bandes lancées au sud et à l'ouest du pays par le comte de Frontenac. Ce sont eux qui accoururent au secours de Québec en 1690. Ce sont leurs fils, braves comme eux, que nous voyons partout à l'honneur avec Montcalm, et leurs petits-fils aux côtés de de Salaberry, à Châteauguay, en 1812-14. C'est leur sang, sève généreuse et ardente, qui vibrait dans les veines de plus d'un de nos patriotes de 1837-38 et de nos croisés de 1870, quand la petite phalange canadienne volait au secours du Saint-Père. Comme il a dû battre encore plus fort ce sang vaillant de Carignan dans la poitrine de nos chers Canadiens, en 1914, lorsqu'ils ont pu dire en foulant le sol sacré : "France, nous voici ! Nous sommes les arrière-petits-fils de ces soldats que tu nous envoyas en 1665 pour réprimer les hordes barbares qui menaçaient notre pays, et nous venons à toi dans ton heure de péril."

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-CHAMBLY

Donc, malgré son air nouveau, Carignan tire ses origines de l'ensemble du territoire de Chambly. En 1845, la législature du Bas-Canada adoptait la loi Victoria 8, chapitre 40 qui permettait aux agglomérations de s'incorporer en municipalités de ville, de village ou de paroisse rurale. Chambly-Canton et Chambly-Bassin avait déjà fait le saut et étaient maintenant des municipalités de village. Saint-Joseph emboîta le pas et s'incorpora en municipalité de paroisse rurale. Elle pouvait difficilement faire autrement puisque la presque totalité de sa population était composée d'agriculteurs.

Bien que les archives de Carignan possèdent un registre des procès-verbaux débutant en 1799 qui contient les décisions du grand voyer du district de Montréal au sujet de routes, ponts, cours d'eau, etc., le livre des minutes des délibérations du conseil municipal, antérieurement au 4 décembre 1860 est introuvable. Il peut avoir été détruit au cours d'un incendie ou autrement.

En 1861, Noël Darche est le maire. Il fut aussi député du comté de Chambly à l'Assemblée législative vers cette époque. Darche était un descendant d'un soldat de Montcalm qui avait combattu à Carillon et qui s'était établi à Chambly après la conquête. Il avait été imité dans son geste par Noël Lagüe et Cognac dit Léveillé compagnons d'armes lesquels, eux aussi firent souche à Chambly. Les conseillers étaient Pierre Raymond, David Ménard, Georges Ingledeu, Narcisse Guertin et Pierre-Paul Mâcé (Massé); Samuel Doray (Dorais) était secrétaire-trésorier. Les assemblées statutaires se tenaient trimestriellement, mais des assemblées spéciales étaient convoquées lorsque la situation l'exigeait.

Au cours de cette même année, le territoire de la municipalité est divisé en dix arrondissements distincts et autant de citoyens sont nommés inspecteurs de chacun et chargés de la surveillance de l'entretien des routes et ponts. Les cours d'eau, les fossés, les clôtures, les chemins et les ponts sont évidemment d'une grande importance dans toute municipalité rurale et ici comme ailleurs il s'éleva, au fil des années, d'innombrables plaintes et revendications à leur sujet. Ceci donna lieu à une foule d'arbitrages, de procès-verbaux et de décisions des autorités municipales qui comblaient les uns et mécontentaient les autres; mais, tout finissait par s'aplanir et, la plupart du temps, à s'arranger à l'amiable.

Les municipalités rurales sont, règle générale, divisées en "rangs" identifiés par un chiffre. Ce chiffre indique la longueur du "rang" ou chemin. Par exemple, le rang des 25 indique que celui-ci mesure 25 arpents de longueur. Il y a des rangs doubles et des rangs simples. Dans un rang double, il y a des habitations de chaque côté de la route alors que dans un rang simple, les fermes n'occupent qu'un seul côté du chemin.

Comme il sera fait mention du rang des 40 et de celui des 25 un peu plus loin, l'explication ci-haut éclairera le lecteur urbain et nous les situons dès maintenant pour une parfaite localisation. Les deux rangs ci-haut mentionnés forment un angle droit à leur point de rencontre sud-ouest. Le rang des 25 (rang simple) est cette partie du chemin de Chambly à partir du pont de la rivière l'Acadie jusqu'à l'intersection du rang des 40

(rang double), soit la route en provenance de Saint-Basile qui débouche sur le chemin de Chambly à proximité du Village Historique de Chambly. Le rang des 40 connût une certaine notoriété durant la Rébellion de 1837 car, François Barsalou, un des chefs des Patriotes locaux y avait sa ferme où se tenaient des assemblées clandestines des patriotes. Il eut à subir les sévices de la milice qui y fit des perquisitions poussées et y causa des dommages à la propriété.

OUÛ IL EST QUESTION D'UN CHEMIN DE RACCOURCI ET D'UNE ROUTE À PÉAGE

Toujours au sujet du rang des 40, le 28 septembre 1861, des propriétaires de ce rang dont Jérémie Hébert, Joseph Perreault, Louis Lacoste, Joseph Girard, Toussaint Racicot, Pierre Huet, Louis Bouteiller (Bouthillier) père et fils et A. J. Désautels présentent une requête au conseil municipal "aux fins d'ouvrir une route, à leurs frais, sur la terre de Louis Bouteiller qui joindrait ledit rang des Quarante à la route longeant la petite Rivière Montréal (nom que portait alors la rivière l'Acadie) et, de ce fait, exempterait les usagers de passer par la route à péage et raccourcirait le trajet au village et à l'église d'environ un mille".

Les requérants obtinrent la permission d'ouvrir leur chemin qui porte maintenant le nom de rue Bachand. Pour ceux qui pourraient être intrigués par les mots "route à péage" précisons qu'il s'agit du chemin de Chambly qui, à l'époque était effectivement une route à péage sur toute sa longueur. Il y avait trois postes de péage entre Chambly et Longueuil. Le premier était situé du côté ouest de la route, à l'endroit où le rang des 40 rejoint le chemin de Chambly. La coquette maison de briques du péager a été démolie en 1972. Le deuxième poste était situé à l'entrée de Saint-Hubert et, le troisième, à quelque distance avant d'arriver à Longueuil. Au soleil couchant, on fermait les barrières à clé et, si on devait voyager la nuit, il fallait invoquer une très sérieuse raison pour faire sortir le péager irascible de son lit. Le chemin de Chambly, depuis son ouverture en 1665 a eu une histoire des plus intéressantes. Il faudra la raconter un de ces jours !

PROTESTATIONS À PROFUSION

En 1863, le gouvernement fait connaître son désir d'ériger le chef-lieu du comté au "village" de Longueuil. Cette nouvelle réjouit, évidemment, les gens de Longueuil mais, il n'en va pas de même dans les autres municipalités aiguillonées par une sorte de conspiration des dirigeants de Saint-Hubert qui voudraient bien que ce soit leur municipalité qui soit désignée chef-lieu. On prétexte que Longueuil, situé aux confins du comté, présente des inconvénients sérieux quant à la distance qu'il faudra parcourir pour s'y rendre. A l'invitation du maire de Saint-Hubert, les maires dissidents des autres municipalités se réunirent à cet endroit et, à leur retour, chacun convoqua une assemblée spéciale du conseil au cours de laquelle une résolution fut adoptée à l'effet que, pour les raisons évoquées, il s'avérerait plus commode que le chef-lieu soit établi à Saint-Hubert, situé au centre du comté. Comme on le sait, les requêtes ne furent pas agréées et Longueuil fut définitivement désigné chef-lieu.

Depuis quelques années déjà, P. A. Ouellet était maire. En 1865, le secrétaire-trésorier résigne ses fonctions et, la fin du terme du maire coïncidant avec cette résignation, c'est lui qui le remplace. La fonction était plus payante que celle de maire qui était une charge honorifique. A cette époque le Secrétaire-Trésorier était payé \$40.00 par année plus certains émoluments pour rédaction de procès-verbaux, livraison d'avis légaux, etc. Le tout, cependant, ne dépassait guère \$60.00 par année.

L'audition des livres se faisait également à bon compte dans le temps puisque le notaire Charles E. Scheffer et William Vallée, chargés de ce travail, reçurent \$3.00 chacun !

Toujours en 1865, le conseil souleva de virulentes protestations contre le ministère des transports au sujet de certains ponts jetés au-dessus du canal de Chambly lesquels, d'une manière ou d'une autre, lésaient les droits des propriétaires riverains. Le ministère délégua un arbitre mais le conseil prétendit que celui-ci, dans sa décision défavorable aux riverains, s'était montré incompétent, était soupçonné de collusion avec le Surintendant du Canal avec qui il s'entendait bien, bref, ce fut un beau charivari ! Avec le temps car, à l'époque, le gouvernement qui n'était pas plus rapide dans ses décisions qu'il ne l'est présentement donna, sinon totalement, du moins partiellement justice aux propriétaires.

En juillet 1866 il est question de l'érection d'une cour de justice à Longueuil dans l'édifice du bureau d'enregistrement et dont les frais d'opération seraient défrayés par les municipalités du comté. Nouvelles protestations ! Les trois municipalités de Chambly tiennent une assemblée collective au cours de laquelle le sujet fut débattu. De retour chacun dans sa municipalité, on adopte une résolution commune à l'encontre du projet que l'on juge trop coûteux et inutile puisque les cours de Montréal ne sont guère plus éloignées. Les municipalités qui avaient perdu la bataille du chef-lieu gagnèrent celle de la cour de justice haut la main ! Le 4 mai 1872, une ordonnance du gouvernement détache une partie du territoire de Saint-Joseph-de-Chambly pour l'annexer à Saint-Basile. Il faut croire que ceci avait reçu l'approbation des contribuables puisqu'il n'y eut pas de protestations.

Le territoire de la municipalité demeurait, cependant, très étendu et l'est encore à date puisque la ville de Chambly ne forme qu'une enclave assez restreinte dans cette superficie qui est bornée par la rivière Richelieu à partir de l'île Demers jusqu'aux limites de Saint-Basile à l'est, Saint-Hubert, Laprairie à l'ouest et Saint-Luc et de nouveau la rivière Richelieu au sud.

BUDGETS ET TRAVAUX PUBLICS

En 1877, le budget de la municipalité s'élevait à \$375.00. En 1974 il était de \$233,570.00. En 1888 l'évaluation foncière des 171 propriétaires s'élevait à \$295,742.00 à comparer à \$15,300,250.00 en 1974.

En 1889, le pont au-dessus de la Petite Rivière Montréal, connu sous le nom de pont du Petit Moulin est en fort mauvais état. Le conseil décide de le remplacer par un nouveau qui aura une superstructure d'acier. La compagnie Dominion Bridge obtient le contrat pour la fourniture et

l'érection des pièces au montant de \$1,150.00. La municipalité fera construire les piliers de soutien en pierre de taille, le "pontage" et les approches.

En 1890, Ferdinand Saint-Jean se voit accorder un contrat pour l'entretien du rang des 25 durant la période courant du 30 novembre au premier avril de l'année suivante. Comme on l'a vu plus haut, ce rang est partie du Chemin de Chambly. Il devra poser des balises à tous les demi-arpens, entretenir cinq rencontres double à distance de cinq arpents chacune et fournir de la neige lorsqu'il en manquera sur la surface de la route. Il sera payé à l'entrepreneur la somme totale de \$16.50.

A compter de la première décennie du siècle présent, le département provincial de la voirie et les municipalités investissent des sommes très considérables pour l'amélioration des routes. C'est un procédé inventé par un écossais du nom de MacAdam qui fut à l'origine de ces améliorations. Pour ceux de la dernière génération qui n'ont pas connu les routes macadamisées expliquons que ce procédé, révolutionnaire à l'époque, consistait à revêtir une route d'un pavage dur formé de la superposition de couches de pierre concassée de différentes grosseurs liées entr'elles par un agrégat humide de poussière de pierre. On procédait couche par couche, les plus grosses pierres au fond, les plus petites sur le dessus et chacune comprimée à l'aide d'un rouleau compresseur très lourd. Lorsqu'elles étaient neuves, ces routes étaient excellentes et permettaient aux Fords Modèle T de rouler à la plus haute vitesse qu'ils pouvaient atteindre, soit 40 milles à l'heure ! Nos hivers rigoureux, le gel et la pluie les endommageaient, cependant, rapidement et elles requéraient beaucoup d'entretien, ces routes qui devenaient cahoteuses et qui étaient cause de bien des bris d'essieux ! C'était, tout de même une amélioration sur les routes de terre qu'on avait connues jusque-là et c'était ce qu'on avait inventé de mieux en attendant le béton armé et l'asphalte.

A compter de 1912 et jusqu'en 1925 le conseil s'affaire au macadamisage des chemins et on spécifie dans les contrats les grosseurs de pierres qu'il faudra utiliser, l'épaisseur du pavé et le poids des "rouleaux à steam". Les carrières Simard et celle dont le Dr L. O. Bergevin était propriétaire connurent leur plus grand essor à cette époque.

Juin 1974.

Armand Auclair.

CARIGNAN

New town – Old municipality

The city of Carignan, former municipality of St. Joseph of Chambly, was founded on December 28, 1965. This was the result of the many efforts and tremendous foresight on the part of the administrative council of this municipality, then under the mayorship of Gérard Brunelle.

Carignan was the obvious choice for the name of this city, because of the famous French regiment bearing the same name. This regiment was urgently sent to Canada in 1665 and was part of the early history of Chambly. Coincidentally, and happily so, the city took on this name, some three hundred years later. Under the direction of Captain Jacques de Chambly, several of its companies were responsible for the erection of a fort at the foot of the rapids of Iroquois River, which was later to be called Richelieu River.

This regiment was formed around 1655 by Prince Thomas-François de Carignan and Johann Balthazar, a German soldier in the army of Louis the XIVth. Around 1660, Balthazar left the army, and was replaced by the Marquis of Salières. The regiment was therefore known under the name Carignan-Salières.

This was the first regiment to be trained and founded by the State, which was the first to conquer the Atlantic and land in Canada. This regiment counted one thousand soldiers, divided into twenty companies of 50 men each.

The troops of Carignan played an important part in the colonization of the country. Four hundred soldiers remained in the country, when Carignan returned to France in 1667-68, and established households after their ensuing marriage with "les filles du roy", sent by the Monarch to New France to the tune of one hundred and fifty per year.

Out of the seventeen colonizing soldiers that remained in Chambly after 1667, three names have gone down in history to this day; Jean Besset dit Brisetout, Alexandre Petit and Charles Robert. The writings of Régis Roy and Gérard Malchelosse in 1925 on these soldiers are as follows: "These inhabitant soldiers have proven to be the stronghold of our Canadian army. Those were the ones that partook in the battles initiated in the south and west of the country by the Count of Frontenac. Those were the ones that stood steadfast in Quebec in 1690. And their sons, as brave as they were, still stand in honor beside Montcalm — their grandchildren beside de Salaberry, in Chateauguay in 1812-14. It was their blood, generous and ardent sap, vibrating in the veins of more than one of our patriots between 1837-38 and during our campaigns of 1870, when that small Canadian army went to the rescue on behalf of the Holy Father. "France, nous voici", was certainly a proof of these

brave soldiers of Carignan when, in 1914, they hit the cherished soil. We are the grandchildren of those soldiers that you sent in 1665 to repress the barbaric hords menacing our country, and we come to you in this time of peril”.

THE MUNICIPALITY OF ST. JOSEPH OF CHAMBLY

Therefore, in spite of its new look, Carignan originates from the whole of Chambly territory. In 1845, Low Canada promulgated the law Victoria 8, Chapter 40, allowing the agglomerations to incorporate as city, village or rural parish municipalities. Chambly Canton and Chambly Bassin had already taken steps and had formed a village municipality status. St. Joseph followed and chose the rural parish status. It was the obvious thing to do as almost all the population were farmers.

As far back as 1799, there is a record in the Archives of Carignan of proceedings which contain the decisions of grand “voyer” of the Montreal District concerning roads, bridges, waterways, etc., although the book of minutes covering the debates of the municipal council, prior to December 4th, 1860, cannot be found. It is thought that it may have been destroyed by fire or otherwise.

Mr. Noël Darche was mayor in 1861. He was also deputy of Chambly county around that time. Darche was a descendant of a Montcalm soldier who had fought at Carillon and had taken up residence in Chambly after the conquest. Noël Lagüe, and Cognac dit Léveillé, his army companions, had done the same. The councillors were Pierre Raymond, David Ménard, Georges Ingledew, Narcisse Guertin and Pierre Paul Mâce (Massé). Samuel Doray (Dorais) was the secretary-treasurer. The regular assemblies were held quarterly, but special assemblies were convened if necessary.

During that same year, the municipality was subdivided into ten districts. An inspector was appointed for each district to supervise the maintenance of roads and bridges. Ditches, waterways, fences, roads and bridges are evidently an important part of any rural municipality and gradually, year after year, numerous claims and complaints were made in this respect. This gave rise to innumerable arbitrations, proceedings and decisions by the municipal authorities.

Contentment or dissatisfaction entailed but finally everything was settled in a friendly manner most of the time.

Rural municipalities were generally divided into roads (“rangs”) identified by a number. This number shows the length of the “rang”. For example, the “Rang des Vingt-Cinq” means that it is 25 acres long. There are single and double roads. There are houses on both sides of the road in a double “rang”, and on one side only in a single “rang”. This explanation is given so that city readers will understand what we mean when we later refer to “Rang des Quarante” and “Rang des Vingt-Cinq”. These two “rangs” form a right angle at their southwest meeting point. The “Rang des Vingt-Cinq” (single road) is that part of Chambly Road starting from the bridge of l’Acadie River up to the crossing of “Rang

des Quarante" (double road), or the road that emerges from St. Basile onto Chambly Road near the Historical Village of Chambly. "Rang des Quarante" was notorious during the Rebellion of 1837 as François Barsalou, one of the chiefs of the local patriots had his farm on "Rang des Quarante" and secret meetings were held there by the patriots. As a consequence, he sustained illtreatment from the Militia who made extensive searches causing damage to his property.

THE QUESTION OF A SHORT CUT AND TOLL ROAD

Referring again to Rang des Quarante, a few proprietors, on September 28th, 1861, Jérémie Hébert, Joseph Perreault, Louis Lacoste, Joseph Girard, Toussaint Racicot, Pierre Huet, Louis Bouteiller, (Bouthillier) father and son, and A. J. Desautels, submitted a petition to the municipal council to build a road at their expenses on the land of Louis Bouteiller, which would link said Rang des Quarante to the road parallel to the Petite Rivière Montréal (former name of Rivière l'Acadie). This road would exempt them from using the toll road and would also shorten the ride to the village and church by one mile. The petitioners were permitted to open this road which is now known as rue Bachand. For those who may be puzzled by "toll road", it should be stated that this was the Chambly Road which was then effectively a toll road. There were three toll gates between Chambly and Longueuil, the first being on the west side of the road at the crossing of Rang des Quarante, and Chambly Road. (The toll collector's pretty brick house was demolished in 1972), the second before entering St. Hubert, and the third some distance before Longueuil. The gates were locked at sunset. Unless the traveller had a very serious reason for travelling at night, it was very difficult to have the irritable toll collector get out of bed. Since its opening in 1665, Chambly Road's has had a most interesting history. This story will have to be told one day.

PROFUSION OF PROTESTS

In 1863, the government announced its intention of making Longueuil Village the County Chef-Lieu. Longueuil residents were naturally delighted but this was not so in the other municipalities who were aroused by a sort of conspiracy by the leaders of St. Hubert who would have liked their municipality to have been designated as the chef-lieu. They claimed that Longueuil was situated at the confines of the county and that it would be very inconvenient to get there because of the distance. The dissident mayors of these municipalities met in St. Hubert at the mayor's invitation. On their return, each mayor convened a special assembly of the council during which a resolution was adopted, to the effect that it would be more convenient if the chef-lieu was set up in St. Hubert which is situated in the heart of the county. As you know, their requests were refused and Longueuil was effectively designated as chef-lieu.

Mr. P. A. Ouellet had been mayor for a few years. In 1865, the

secretary-treasurer resigned. The mayor replaced him as his mandate had just terminated and it was a better paying proposition, the function of mayor being an honorary one. At that time, the secretary-treasurer was paid \$40. a year plus certain fees for the transcription of proceedings, delivery of legal notices, etc., making a total of approximately \$60. a year. The audit of the account books was also done very inexpensively. Notary Charles E. Scheffer and William Vallée were paid \$3. each to do this work. In 1865 still, the council raised loud protests against the Department of Transport concerning certain bridges over Chambly Canal which were detrimental to riverside proprietors. The Department named an arbitrator whose decision was unfavourable. The council charged that the arbitrator was incompetent and they suspected him of collusion with the Canal superintendent with whom he was in good terms. In a word, they made a hullabaloo. Some time later — in those days the Government was not moving any faster than today — the proprietors received, if not total, at least partial compensation.

In July 1866, there was a question of forming a Court of Justice in Longueuil's Record Office building. The operation costs were to be paid by the municipalities of the county. New protests ! The three municipalities of Chambly had a general assembly to discuss this, after, from which each municipality adopted a mutual resolution opposing this project on the grounds that it would be too costly and not serve any useful purpose, Montreal courts being so close. The municipalities who had lost the battle of the chef-lieu won the fight over the Court of Justice hands down.

On May 4th, 1872, a government order annexed a part of St. Joseph of Chambly's territory to St. Basile. It is thought that this must have been approved by the taxpayers as no protests were made.

However, the municipality's territory was and still is very large. The city of Chambly forms a rather small portion of this area which is bounded by Richelieu River starting from Ile Demers up to the limits of St. Basile on the east side, by St. Hubert and Laprairie on the west side and again Richelieu River in the south.

BUDGETS AND PUBLIC WORKS

In 1877, the Municipality's budget amounted to \$375.00, whereas it was \$233,570.00 in 1974. In 1888, the real estate evaluation of the 171 proprietors amounted to \$295,742.00, compared to \$15,300,250.00 in 1974.

In 1889, the bridge over Petite Rivière Montréal, then known as Petit Moulin bridge, was in bad condition. The council decided to build a new one with a steel superstructure. The contract for \$1140.00 was given to Dominion Bridge who were to supply and put up the necessary parts while the municipality took care of having the supporting pillars built in freestone, bridge building and access work done.

In 1890, Ferdinand St-Jean was granted a contract for the maintenance of Rang des Vingt-Cinq for the period extending from November

30th to April 1st of next year. As aforesaid, Rang des Vingt-Cinq is part of Chambly Road. He would have to install signals every half acre, maintain five meeting points, one every five acres, and supply snow when there is not enough on the surface of the road. He would be paid a total of \$16.50 for this work.

Since the first decade of this century, the provincial department of works and municipalities spent considerable sums of money to improve the roads. These improvements were brought about by a new process invented by a Scotsman named MacAdam.

For those of the new generation who have not known the macadam roads, let us say that this then revolutionary process consisted in applying a hard pavement made by superimposing layers of crushed stones of different sizes binded together by a wet aggregate of stonedust. They proceeded layer by layer, compressed with a heavy roller, smaller stones on top, and each layer compressed with a heavy roller. When new, these roads were excellent and allowed the Model T Fords to run at their highest speed, i.e. 40 miles per hour. However, they deteriorated rapidly because of our harsh winters, frost and rain, and required extensive maintenance as they became bumpy and caused many an axle to break. Nevertheless, they were an improvement over the dirt roads and nothing better was known until the invention of reinforced concrete and asphalt.

Between 1912 and 1925, the council was building macadam roads. The size of stones to be used, thickness of pavement and weight of the steam roller are specified in the contracts. Simard Quarries and also that owned by L.O. Bergevin were most prosperous at that time.

Armand Auclair, Chambly.

COMMISSION SCOLAIRE MONT-FORT

Depuis le 1er juillet 1972, soit depuis l'entrée en vigueur de la loi 27 sur le REGROUPEMENT SCOLAIRE, notre COMMISSION SCOLAIRE s'étend en dehors des limites de la Cité de CHAMBLY.

En effet, les anciennes commissions scolaires de Fort-Chambly, Chambly, Saint-Basile le Grand et Saint-Bruno ont été fusionnées pour former un seul et même territoire scolaire.

Après une étude approfondie des noms de personnalités et des noms descriptifs susceptibles de revêtir une signification particulière pour l'ensemble de notre territoire, l'unanimité des commissaires s'est faite autour de l'appellation : COMMISSION SCOLAIRE MONT-FORT.

Notre territoire s'identifiant géographiquement par le "MONT" Bruno à l'extrémité Nord-Ouest, et historiquement par le "FORT" de Chambly à l'extrémité Sud-Est, ce nom devenait des plus descriptifs.

La Commission Scolaire Mont-Fort en est une qui dispense l'éducation à l'élémentaire seulement car le secondaire relève spécifiquement de la Commission Scolaire Régionale de Chambly.

Au niveau de la municipalité de Chambly, nous sommes représentés à la Commission par huit (8) commissaires qui sont élus à chaque année au rythme de deux - trois - trois commissaires.

La permanence de la Commission est assurée par un personnel de direction qui s'identifie comme suit :

Un Directeur général qui est aussi le Directeur des services financiers.

Un Directeur général adjoint qui est aussi le Directeur des services de l'enseignement.

Un Secrétaire général qui est aussi le Directeur du personnel.

Un Régisseur des services de l'équipement et de l'entretien.

Sous la juridiction de la direction générale se retrouve tout le personnel de soutien nécessaire pour remplir adéquatement le travail général de bureau et d'entretien.

St. Stephen's (Anglican) Church

Of the numerous attractive old churches in the towns bordering the Richelieu River, St. Stephen's (Anglican) Church of Chambly is outstanding for its historical interest and architectural beauty.

Situated on Bourgogne Street, only a five-minute's walk from the famous Chambly Fort, it has been in continuous use since its first Rector welcomed his congregation in the latter part of 1820.

After a year of planning for a Protestant Episcopal church to serve the English community, including the British garrison at the Fort, the cornerstone was laid on May 11th, 1820 by Samuel Hatt, "Administrator of Lands under George IV" as he is described in the account preserved in the church records.

"The church, of rough field-stone, measured 50 feet by 30 feet by 25 feet in height, with a projecting circular chancel of 20 feet in diameter within; three windows on each side and one large one over the altar . . . with a graceful spire rising about 150 feet from the ground."

Over the years various alterations were made to the interior, fortunately without basically affecting the 18th century atmosphere: a gallery in 1839 to increase the seating capacity and provide for "choir pews"; a pipe organ in 1854 replacing the original barrel organ; central heating to replace Quebec heaters, and electric lighting.

The original boxed pews with doors have been retained, including the square family pews at either side beside the pulpit and lectern. These possess an unusual feature in that the curve of the side next the aisle provided a convenient little cushioned alcove where a baby could safely be laid.

The large stone baptismal font at the front was presented to the church in 1864 by the "Colonels and Officers of the Brigade of Guards" who were quartered here in the garrison for three years.

Stained glass windows were added from time to time; the beautiful one at the west front, bought from memorial funds, was installed and dedicated in 1970, one of the features marking the 150th anniversary year of St. Stephen's.

Also marking the sesquicentennial was a service held October 18th, 1970 at which the church was placed under the protection of the Historical Sites and Monuments Board of Canada, with a commemorating plaque.

The first bell was imported from England by Sir John Johnson who presented it to the church. It bears the inscription "Isaac Tod, 1812", the year in which it was cast. This bell was replaced by a larger one in 1885 and in the accounts of 1915 there is an entry of the sale of "The old bell" for \$10.00 for a new church in Ahuntic. When services were discontinued there, it was recovered and now hangs in a framework at the right of the church, where it was installed with due ceremony in 1971.

Like many old churchyards, St. Stephen's sufficiently requires a leisurely browse among the old headstones. In the foreground at either side of the church are the stone vaults belonging to the Hatt and Yule families.

Thomas Campbell, whose family vault is to the rear of the church, had been secretary to Lord Durham and owned the seignury of Rouville by reason of his marriage to a daughter of the count de Rouville. William Yule was a prominent citizen, who owned the first toll-bridge between Chambly and Richelieu, as well as a mill and other property.

On an old stone nearby the mourners resorted to verse, viz. :

"Death did to me no warning give
Therefore be careful how you live
My weeping friends I left behind
Nor had I time to speak my mind."

A striking tombstone at the rear of the church is the large slab erected to the memory of Joseph Ward and his wife, Sarah. Reminiscent of those in Old Country church-yards, on which there is ample room to inscribe not only the customary names and dates but the business and interests of the deceased, Mr. Ward's reads as follows:

"Joseph Ward, J.P., merchant and Ex-Alderman of Montreal. Born 1854, died 1943 at Richelieu. A leader in Montreal Harbour improvements, organized the first public cold storage in Canada, pioneer in the introduction of power cream separators, inventor of rolled oats."

The church property also includes a modern hall for youth and community activities, and the present Rectory. The ground floor of the Rectory formed the base of the stone schoolhouse built shortly after the church to provide a school for the English-speaking children, with quarters for a school teacher and his family. It was partially destroyed by fire in 1942, and later a second story in wood was added to provide for the Rector and his family.

The original Rectory of brick, built in 1840, next door to the church, was demolished recently.

BENNETT
TRADE MARK

BENNETT LIMITED

CHAMBLY, P.Q.

Shoe Component Parts
Specialty Fibreboards, Leatherboards, Paperboards
Moulded Plastic Products
Industrial Chemicals



Parties Composantes de la Chaussure
Fibres Spéciaux, Fibres à Base de Cuir, Cartons
Articles en Plastique Moulé
Produits Chimiques Industriels

Established in 1912 - Maison fondée en 1912.

chambly

**SES SERVICES
SES ASSOCIATIONS
SES RELIGIONS**

**ITS SERVICES
ITS ASSOCIATIONS
ITS RELIGIONS**



AU TOURNANT DE LA RIVIÈRE ENRG.

Robert Bisailon, prop.

BAR-SALON - NOCES - BANQUETS
RÉCEPTIONS DE TOUS GENRES
SALLE À MANGER
CUISINE CANADIENNE
OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE



BAR-SALON-WEDDING-BANQUETS
RECEPTIONS OF ALL KINDS
DINNING ROOM
CANADIAN BUFFET
OPEN 365 DAYS A YEAR

5070, boul. Salaberry
CARIGNAN, QUÉ.

658-7372

Lieu de Rendez-Vous pour les motoneigistes!

Nice place for ski-doo's Rendez-Vous!

STATISTIQUES - STATISTICS

POPULATION DE CHAMBLY POPULATION

Familles	3,218	Families
Hommes	6,236	Men
Femmes	6,233	Women

GROUPES D'ÂGES - AGE GROUPS

0- 4	1,045	25-34	1,730
5- 9	1,615	35-44	1,735
10-14	1,575	45-54	1,260
15-19	1,365	55-64	665
20-24	844	65-69	240

70 et plus/and over 395

GROUPES ETHNIQUES - ETHNIC GROUPS

Français	9,204	French
Anglais	2,940	English
Allemand	105	German
Italien	60	Italian
Polonais	30	Polish
Néerlandais	20	Dutch
Ukrainiens	10	Ukrainian
Autres	95	Others

POPULATION DANS UN RAYON DE 10 MILLES

POPULATION WITHIN A 10 MILE RADIUS

CHAMBLY	12,469	Saint-Hubert	36,000
Carignan	3,200	Saint-Jean	32,500
L'Acadie	1,650	Saint-Jean-Baptiste	2,000
Mariville	4,500	Saint-Luc	4,800
McMasterville	2,500	Saint-Mathias	1,700
N.-D.-de-Bon-Secours	900	Richelieu	1,800
Saint-Basile-le-Grand	4,400	TOTAL	108,419

100 NOUVEAUX EMPLOIS APPORTENT À UNE LOCALITÉ

WHAT DOES 100 NEW JOBS BRING TO A TOWN

Habitants	427	Habitants
Ecoliers	66	Scholars
Travailleurs auxiliaires	117	Auxiliary Workers
Foyers	131	Homes
Téléphones	393	Telephones
Automobiles	187	Automobiles
Magasins de détail	3	Retail Stores
Dépôts bancaires	\$229,000.	Bank Deposits
Volume de vente au détail		Retail Sales
chaque année	\$939,000.	Volume

AMEUBLEMENT CHAMBLY LTÉE

Représentants : ROLAND VINCELETTE et JEAN-PAUL BRAULT

658-0433

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ :
GENERAL ELECTRIQUE

POÊLES - FRIGIDAIRES - LAVEUSES
SÉCHEUSES - LAVE-VAISSELLE
AIR CLIMATISÉ
BROYEURS À DÉCHETS

1226, rue Bourgogne
CHAMBLY, P. QUÉ.

Économisez grâce aux "Jumeaux véritables"

Vous gagnerez plus sur vos intérêts d'épargne et vous payerez moins sur vos frais de chèques grâce aux

Comptes Couplés: Compte d'Épargne Véritable et Compte de Chèques Véritable.



La formule idéale de la

Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

1376, rue Bourgogne, Chambly, Qué. — 658-8783

CITÉ DE CHAMBLY — CITY OF CHAMBLY

SERVICES MUNICIPAUX

MUNICIPAL SERVICES

SERVICE		TELEPHONE
Secrétariat	Greffier	658-8788
<i>Secretary's Office</i>	<i>City Clerk</i>	"
Comptabilité	Trésorier	658-8788
<i>Accounting</i>	<i>Treasurer</i>	"
Comptabilité	Adjoint-Trésorier	658-8788
<i>Accounting</i>	<i>Assistant Treasurer</i>	"
Travaux publics	Surintendant	658-2626
<i>Public Works</i>	<i>Superintendent</i>	"
Entrepôt Municipal	Surintendant	658-2626
<i>Municipal Warehouse</i>	<i>Superintendent</i>	"
Police	Directeur	658-6655
<i>Police</i>	<i>Director</i>	"
Centrale de Traitement d'eau	Gérant	658-1112
<i>Water Treatment Plant</i>	<i>Manager</i>	"
Contrôle Sanitaire des Animaux	Entrepreneur	677-4123
<i>Animal Sanitary Control</i>	<i>Contractor</i>	"
Contrôle Sanitaire des Animaux	Directeur de police	658-6655
<i>Animal Sanitary Control</i>	<i>Police Director</i>	"
Incendies	Chef	658-6655 et 8788
<i>Fires</i>	<i>Chief</i>	"
Service Récréation	Directeur	658-8788
<i>Recreation Service</i>	<i>Director</i>	"
Centre Sportif	Directeur	658-8788
<i>Sports Center</i>	<i>Director</i>	"
Centre Sportif	Gérant	658-8333
<i>Sports Center</i>	<i>Manager</i>	"
Piscine Municipale	Directeur	658-8494
<i>Municipal Swimming Pool</i>	<i>Director</i>	"
Industries	Commissaire	658-8788
<i>Industries</i>	<i>Commissioner</i>	"
Taxe d'Affaires	Trésorier	658-8788
<i>Business Taxes</i>	<i>Treasurer</i>	"
Permis de construction	Inspecteur	658-8788
<i>Building Permits</i>	<i>Inspector</i>	"
Maison Culturelle	Directeur	658-6689
<i>Cultural Center</i>	<i>Director</i>	"



The Royal Bank is proud
to be associated with
the Canadian Olympic Association
in the Junior Olympic
sports development program
for Canadian youth.

La Banque Royale est fière de
jouer un rôle actif au sein
de l'Association Olympique Canadienne
en participant au programme
de préparation sportive
de la jeunesse du Canada.

ROYAL BANK



BANQUE ROYALE

National Sponsor The Royal Bank of Canada

Commandite à l'échelle nationale par la Banque Royale du Canada

CITÉ DE CHAMBLY

PRINCIPAUX REGLEMENTS

Règlement no. 3 — Cour Municipale

La Cour municipale est située au 2447 rue Bourgogne. Le Juge siège en moyenne une fois par mois. Les causes entendues sont les infractions aux règlements municipaux, au code de la route et les infractions au code criminel de délits mineurs (infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité). Pour aller en appel d'un jugement prononcé à la Cour municipale, il faut s'adresser à la Cour Supérieure.

Règlement no. 4 — Jour et Heure des Séances du Conseil Municipal

- 1— Les séances du Conseil Municipal se tiennent à l'Hôtel de Ville de la Cité de Chambly, 601 rue Hôtel de Ville, le premier lundi de chaque mois à 8.30 p.m., pour la transaction des affaires de la Municipalité. Si le lundi se trouve être un jour de fête, la séance est tenue le jour juridique suivant.
- 2— Le Maire peut convoquer une séance spéciale du Conseil lorsqu'il le juge à propos, par ordre verbal ou écrit au greffier de la Cité et un avis de convocation indiquant les affaires qui seront soumises à cette séance. Il fait signifier cet avis à chaque membre du Conseil, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance.
- 3— Si, à une séance spéciale ou générale, les affaires soumises n'ont pu être entièrement expédiées, le Conseil peut ajourner aussi souvent qu'il est nécessaire ; la date et l'heure de la prochaine séance d'ajournement est fixée sans qu'il soit nécessaire d'expédier une convocation spéciale aux membres du Conseil.

Règlement no 6 — Soupape de Sûreté

Tout propriétaire de bâtiment dont l'égout est raccordé à un égout public, est obligé d'y installer une soupape ou autre dispositif de sûreté afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout. La municipalité n'est pas responsable des dommages pouvant provenir d'inondations occasionnées par le défaut d'installation de soupape ou autres dispositifs de sûreté.

Règlement no 9 — Vidanges

- 1— Le tarif est établi afin de pourvoir au remboursement des frais occasionnés par l'enlèvement des ordures ménagères.
- 2— L'entrepreneur passe deux fois par semaine, toujours les mêmes jours.
- 3— Les vidanges doivent être mises dans des contenants faciles à manier, ne pesant pas plus de 75 livres. Les vidanges doivent être laissées sur le bord du trottoir en front desdits bâtiments la veille ou le matin de la collecte seulement.

A Chambly depuis
In Chambly since **1948**



GERARD BLAIN INC.

Courtiers d'assurance agréés
Chartered Insurance brokers

GÉRARD BLAIN, C.D'A.A.

ROBERT LARUE, C.D'A.A.

**1714, RUE BOURGOGNE
CHAMBLY - P. QUÉ.
J 3 L 1 Z 2
6 5 8 - 0 6 2 6**

- 4— Les réceptacles vidés doivent être enlevés par le propriétaire, la même journée.
- 5— Papier, branches d'arbres ou d'arbustes doivent être attachés en paquets de quantité raisonnable.

Règlement no 10 — Nuisances

- 1— Défense de laisser pousser sur un lot vacant des branches, broussailles et longues herbes, ou d'y laisser des ferrailles, déchets, détritus, papiers ou bouteilles vides.
- 2— Défense de brûler du papier, des rebuts, des déchets ou toutes matières quelconques de rebuts.
- 3— Défense de laisser toute excavation sur un lot, bâti ou non, non clôturé.
- 4— Défense de laisser toute lumière ou projecteur produisant une lumière d'une couleur ou d'une intensité de nature à troubler la paix du voisinage.

Règlement no 14 — Arrosage

- 1— Il est défendu d'arroser pelouses et/ou jardins entre le lever et le coucher du soleil.
- 2— Toutefois, l'arrosage sera permis le soir, entre sept (7) heures et dix (10) heures seulement, les mardi, jeudi et samedi pour les résidences portant les numéros pairs et les mercredi, vendredi et dimanche pour les résidences portant les numéros impairs.

Règlement no 20 — Chiens

- 1— Le tarif est de \$5.00 pour chaque chien, mâle ou femelle.
- 2— Le Contrôle Sanitaire des Animaux, entrepreneur engagé par la Cité, voit à la perception du tarif de la licence annuelle et par sa responsabilité, cherche à faire respecter le règlement. Cette licence est payable le 1er mai de chaque année et expirera le 30 avril de l'année suivante.
- 3— Défense à tout propriétaire de chien, ou à toute personne gardant un chien dans la cité, de laisser ce chien errer sur les rues et places publiques, de même que sur les terrains privés.
- 4— Les chiens seront gardés en laisse pendant toute l'année dans les endroits publics et sur la rue.
- 5— Les chiens qui aboient, hurlent ou mordent de manière à troubler la paix et le repos d'aucune personne, constituent une nuisance.
- 6— Etablissement et opération de chenils sont défendus. Est considéré comme chenil, tout endroit où il y a plus de deux (2) chiens.
- 7— L'entrepreneur a la responsabilité de ramasser tout chien errant.

Règlement no 27 — Bicyclette

- 1— Le tarif est de \$2.00 pour toute bicyclette ayant des roues de 18 pouces de diamètre ou plus.
- 2— Le propriétaire d'une bicyclette est sujet aux mêmes normes et lois que le propriétaire d'un véhicule-moteur.
- 3— La licence émise pour chaque propriétaire de bicyclette a pour but de localiser le propriétaire, lorsqu'une bicyclette est trou-

**ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN**



**ELECTRICAL
CONTRACTOR**

**CLIMATISATION "YORK"
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
SERVICE DE 24 HEURES**

RÉPARATION — INSTALLATION

CHAMBLY, 658-4583 RICHELIEU,

• RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

WATER REFINERS

AQUA FINE

EPURATEUR D'EAU

**LOCATION
—
RENTALS**

Aucun frais d'installation ni enlèvement	No installation nor removal charges
30 jours d'essai sans frais	30-day no charge trial
Complètement automatique	Fully automatic
Cessation de contrat après 30 jours d'avis	Contract cancelled on 30-day notice

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS — FOR FURTHER INFORMATION

4 8 2 - 9 9 1 2

Vendeur autorisé — Authorized dealer

AQUAFINE — 5339, ave Crowley Ave. — Montréal, Qué.

vée. Ce règlement n'a d'autre but que de rendre service à la population.

- 4— La plaque d'immatriculation devra être fixée sur la bicyclette.
- 5— Aucune bicyclette ne sera conduite durant la période de temps à compter du coucher du soleil jusqu'au lever du soleil, sans un phare éclairant convenablement.
- 6— Il est défendu de monter deux sur une bicyclette.

Règlement no 34 — Bruit

- 1— Défendre à toute personne, compagnie, société avec raison sociale ou corporation qui, par ou à l'occasion de l'exploitation, de la conduite ou de l'exercice de son industrie, commerce, métier ou occupation quelconque, de faire ou laisser faire un bruit excessif et insolite, de nature à troubler la paix et la tranquillité du voisinage.
- 2— Entre 11 h. p.m. et 7 h. a.m. en aucun endroit de la Cité, il n'est permis de faire usage de radio ou d'un autre instrument ou appareil propre à produire ou à reproduire les sons, de façon à causer un bruit excessif ou insolite et nuire au bien-être, au confort et au repos des personnes du voisinage.

Règlement no 43 — Tir au Fusil, Usage de Pétards et autres Pièces de Feu d'Artifice

- 1— Le tir à la carabine, au fusil, au pistolet ou autres armes à feu ou à air comprimé ou à tout autre système, est prohibé.
- 2— Il est défendu de vendre et d'utiliser des pétards, torpilles, chandelles romaines, fusées volantes et autres pièces de feu d'artifice à moins d'avoir préalablement obtenu un permis spécial à cet effet du Directeur du Service de la Police de la Cité.

Règlements nos 50 - 89 - 117 — Circulation et Sécurité Publique

- 1— Les traîneaux-mobiles (moto-neige) ne peuvent circuler sur la voie publique et tous les autres terrains du domaine public dans la Cité.
- 2— Il est défendu de défigurer, d'endommager, de déplacer, de masquer ou de déranger volontairement, un signal routier.
- 3— Il est défendu à tout conducteur de véhicule de faire un virage en "U" spécialement aux endroits indiqués.
- 4— Quand il y a une double ligne blanche ou une ligne blanche ininterrompue à la gauche du conducteur, il est défendu de la franchir pour effectuer un dépassement.
- 5— Il est défendu de stationner tout véhicule près des plates-bandes (îlots).
- 6— Il est interdit de laisser en stationnement pendant plus de trente (30) minutes, dans les rues de la Cité, toute remorque non attachée à un véhicule ou à un tracteur capable de la déplacer.
- 7— Il est interdit de laisser stationner un véhicule sur la rue ou place publique, pendant plus de 3 heures en tout temps du jour ou de la nuit.

VOS DEUX REPRÉSENTANTS LOCAUX



Louise Martin
658-6857



Claude Lacroix
365-7370



À Vendre
FIDUCIE
**CANADA
PERMANENT
TRUST**
1130-1711

SERVICE DE VENTE GARANTIE
SERVICE COMPLET DE
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
SERVICE GRATUIT D'ÉVALUATION
PERSONNEL DYNAMIQUE À VOTRE
DISPOSITION 7 JOURS
PAR SEMAINE
BUREAUX ÉTABLIS À TRAVERS
LE CANADA

Membre
de la Chambre d'Immeubles de Montréal

LA FIDUCIE

CANADA PERMANENT TRUST

156 ouest, rue St-Charles — Longueuil, Qué. — 651-3000

- 8— Le stationnement des camions de tous genres est prohibé en tout temps.
- 9— Stationnement de nuit prohibé à tout véhicule, entre minuit et 6.00 a.m. du 1er novembre au 1er avril.
- 10— Il est défendu, durant la période pendant laquelle les employés de la Cité procèdent à l'enlèvement de la neige, de laisser en aucun temps dans les rues de la Cité, un véhicule qui n'est pas sous la surveillance immédiate de quelqu'un.
- 11— Stationnement prohibé :
 - a) aux endroits où des enseignes prohibent le stationnement ;
 - b) en deçà de vingt (20) pieds de la ligne de bordure d'une rue transversale ;
 - c) en deçà de dix (10) pieds d'une borne-fontaine ;
 - d) vis-à-vis une entrée charretière privée ou publique ;
 - e) en deçà de cinquante (50) pieds d'une traverse à niveau.
- 12— Il est défendu de réparer ou de faire réparer un véhicule sur une rue ou dans une ruelle publique.
- 13— Il est défendu de laver sur la voie publique aucun véhicule de quelque genre que ce soit.
- 14— Il est défendu à tout conducteur de véhicule autre que ceux en service officiel, de dépasser sur la voie publique un appareil à incendie, ou de le suivre à une distance moindre que cent (100) pieds.
- 15— Aucune parade ne doit être organisée sans un permis spécial du Directeur du Service de la Police.
- 16— Tout véhicule transportant des marchandises en vrac, de quelque nature que ce soit, devra être muni de dispositifs appropriés tels que couverture de boîte close, ou autre semblable, pour empêcher que lesdites marchandises soient répandues sur la chaussée ;
- 17— Il est défendu à toute personne conduisant un véhicule dans un but d'annonce ou de démonstration publique de se servir d'appareils sonores ou bruyants dans les rues de la Cité, sauf pour fins d'élection ou d'organisations sans but lucratif sur permission du Conseil de la Cité.

Règlement no 59 — Urbanisme

- 1— Quiconque désire édifier, reconstruire, agrandir, modifier, réparer, démolir ou déplacer une construction doit obtenir un "permis de construire".
- 2— Quiconque désire utiliser ou occuper un terrain ou une construction doit obtenir un "permis d'occuper".
- 3— Quiconque désire édifier, reconstruire, agrandir, modifier, réparer, déplacer, arroser, finir ou peindre un panneau-réclame, une affiche ou une enseigne, doit obtenir un "permis d'afficher".
- 4— Une clôture peut être érigée sur la ligne arrière, sur les lignes latérales jusqu'à la marge de recul et sur la limite de la marge

Une tradition de bons services bancaires

Depuis plus de cent ans, la Banque de Commerce a la réputation d'offrir les meilleurs services bancaires. Que vous soyez chez vous ou en voyage, confiez à la Banque de Commerce le soin de s'occuper de vos questions financières. Elle possède des succursales dans toutes les grandes villes canadiennes et vous offre les services bancaires les plus courtois et les plus commodes.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

Guy Patenaude, directeur
1455, boul. Périgny — 658-1723
Chambly, Qué.

Gilles Brunet, directeur
2330, rue Bourgogne — 658-8739
Chambly, Qué.



Les Autobus Robert Ltée

VOYAGES SPÉCIAUX — CHARTER BUSES

Service LOCAL Service

CHAMBLY — CARIGNAN — RICHELIEU

ST-MATHIAS — ST-BASILE-LE-GRAND

BELOEIL — McMASTERVILLE

CONSULTER LE TRAJET SUR LA CARTE À LA FIN DU VOLUME
CONSULT THE MAP AT THE END OF THE BOOK FOR TRAJECTORY

467-5568 — INFORMATION — 658-0269

de recul parallèle à la ligne de rue. Ces clôtures doivent avoir entre trois (3) pieds et cinq (5) pieds de hauteur et être en parfaite harmonie de forme et de couleur avec l'habitation elle-même.

- 5— Toute demande de permis doit être présentée par écrit à l'inspecteur des bâtiments sur des formules fournies à cet effet par la Municipalité, accompagnée des documents nécessaires, selon qu'il s'agit d'un permis de construire, d'un permis d'occuper ou d'un permis d'afficher. Un permis de construire est valide pour une durée de quatre (4) mois.

Règlement no 67 — Prévention des Incendies

- 1— La prévention des Incendies est sous la responsabilité du Chef des Incendies.
- 2— Le chef de la Prévention a le droit d'entrer dans tout bâtiment ou sur toute propriété pour inspecter la construction ou l'occupation des lieux afin de s'assurer que les exigences du présent règlement sont satisfaites.
- 3— Le Chef de la Prévention peut recommander aux autorités compétentes pour raisons de sécurité publique, la révocation de tout permis.
- 4— S'il a raison de croire qu'il existe à l'intérieur ou à l'extérieur d'une maison ou d'un bâtiment un danger d'incendie, il peut prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires à la prévention contre les incendies ou nécessaires à la sécurité publique.
- 5— Les occupants ou propriétaires de tout terrain, sauf les terres en culture, devront entre le 15 mai et le 15 août de chaque année, couper et détruire toutes herbes sèches, broussailles ou autres produits végétaux ou matières inflammables offrant des dangers d'incendie.
- 6— Il est défendu à toute personne de mettre le feu aux feuilles, herbes, broussaille, autres produits végétaux ou matières inflammables dans les cours des maisons ou des conciergeries, ou sur les terrains vagues, places publiques, rues ou autres endroits quelconques dans les limites de la Cité.
- 7— Il est prohibé de fabriquer, d'entreposer, de vendre ou d'utiliser des pièces pyrotechniques pour faire un feu d'artifice sans avoir au préalable obtenu le ou les permis des services concernés de la Cité.

Règlement no 121 — Utilisation des Rues et Voies publiques

- 1— Il est défendu de détruire ou d'endommager les arbres d'ornementation ou d'ombre, bosquets, réverbères, clôtures, grilles ou installations de quelque nature que ce soit d'aucune des places publiques, rues, allées, parcs ou terrains de jeux de la Cité.
- 2— Il est strictement défendu, à moins d'en avoir préalablement reçu l'autorisation écrite, de circuler dans les parcs ou terrains de jeux de la Municipalité, en voiture automobile, motocyclette, bicyclette, etc.

Bienvenue chez vous . . .

La Caisse Populaire de Chambly

G. BLAIN, président

G. DUCLOS, sec.-gérant



"A LA CAISSE ON SE COMPREND"

HEURES D'AFFAIRES :

Lundi, Mardi, Mercredi — 10.00 A.M. à 3.00 P.M.

Jeudi — 10.00 A.M. à 8.00 P.M.

Vendredi — 10.00 A.M. à 6.00 P.M.

} Sans arrêt

1505, RUE BOURGOGNE

—

CHAMBLY

658-8795

CITÉ DE CHAMBLY NOTRE PARC INDUSTRIEL

Peu de régions du Canada se sont développées aussi rapidement que l'agglomération montréalaise, qui se classe aujourd'hui au 8^{ième} rang des grands marchés d'Amérique du Nord et possède le plus grand port maritime intérieur du monde. Chambly est admirablement situé pour profiter des aménagements existants et des installations prévues pour l'avenir. Se trouvant à moins de 12 milles de Montréal, la localité offre un accès facile à un réseau aérien, maritime, ferroviaire et routier sans égal au Canada, qui met littéralement à sa porte les grands marchés nationaux et internationaux.

Chambly a su, grâce à une planification attentive, tirer parti de sa situation enviable sans sacrifier aucun de ses avantages naturels. La ville offre donc à la fois un cadre exceptionnel pour la vie familiale et un emplacement idéal pour l'implantation de nouvelles industries. Enfin, Chambly possède des ressources en main-d'oeuvre qui, venant s'ajouter à la proximité des marchés et à la facilité des transports, contribuent à assurer le succès rapide des entreprises qui viennent s'y installer.

En avril 1967, la firme Price Waterhouse et Cie, a préparé une étude qui démontre les nombreux avantages qu'offre la cité aux industries désireuses de s'établir à Chambly.

Le parc industriel a présentement une superficie de 10,890,000 pieds carrés et son étendue peut être portée à 22,000,000 pieds carrés.

L'électricité est fournie à prix modique par l'Hydro-Québec. Le nouveau barrage de la Manicouagan assure une quantité suffisante d'énergie électrique pour parer à tout besoin éventuel.

L'eau est disponible en abondance. Une usine de filtration moderne, située sur la rive du Richelieu, fournit l'approvisionnement d'eau potable. De par sa situation géographique, Chambly offre l'eau brute en quantité illimitée.

Services : Le parc industriel de Chambly est prêt à recevoir l'industrie manufacturière. On y a aménagé tous les services municipaux, tels que rues, trottoirs, éclairage, aqueduc et système d'égout.

Services de police et d'incendie : Chambly est desservie par deux casernes de pompiers et une force constabulaire efficaces, qui veillent à la sécurité de ses citoyens vingt-quatre heures par jour.

Main-d'oeuvre : A la population de Chambly s'ajoutent les quelque 180,000 personnes qui résident dans un rayon de dix milles. La main-d'oeuvre disponible est exceptionnelle : 38% d'ouvriers professionnels et spécialisés ; 19% d'administrateurs et de professions libérales.

Industries actuelles : Depuis sa fondation, le parc industriel de Chambly a attiré de nombreuses industries. La gamme des produits manufacturés varie du carton ondulé à la poterie, des meubles à la ferronnerie, des produits chimiques à la chaussure, des produits de l'acier aux produits alimentaires, pharmaceutiques, etc.

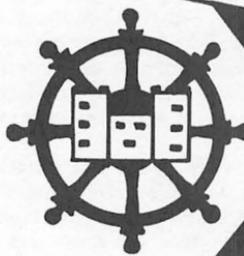
Transport et Expédition :

Routier : D'importantes sociétés de transport en commun et de camionnage assurent un service quotidien à l'échelle locale, provinciale et inter-provinciale.

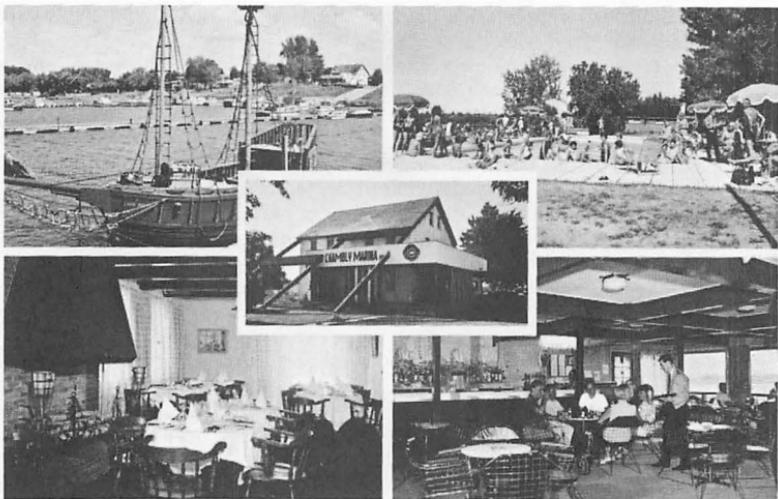
Ferroviaire : Le Canadien National dessert la cité de Chambly. Un embranchement de la voie ferrée s'étend dans le parc industriel.

Aérien : Un réseau d'autoroutes permet d'accéder facilement à l'Aéroport international de Montréal. Deux aéroports privés sont situés à 15 milles de Chambly.

Maritime : Le parc industriel de Chambly est tout près de Montréal, l'un des plus grands ports du monde situé à l'embouchure de la Voie Maritime du St-Laurent. Le manufacturier et l'industriel peuvent avec facilité, acheminer leurs produits vers les marchés domestiques et étrangers.



CLUB NAUTIQUE CHAMBLY INC.



3,000 pieds de quais à votre disposition
avec électricité et eau potable

OUVERT À L'ANNÉE

SALLE À MANGER — MARINE — BAR — PISCINE

SPÉCIALITÉS :

SCAMPIS, STEAK SUR CHARBON DE BOIS, BROCHETTES À L'ALGÉRIENNE

1767, rue Bourgogne - 658-0930 - Chambly, P. Qué.

SERVICE DE LA RÉCRÉATION

Hôtel de Ville

658-8788

Terrains de Jeux

PARC DE LA COMMUNE, rue Bourgogne
PARC ROUGEMONT, rue Rougemont
PARC FRECHETTE, boul. Fréchette
PARC PARKWOOD, rue des Oblats
PARC GERARD HERRON, rue Notre-Dame
PARC MUNICIPAL, rue St-Pierre
PARC SCHEFFER, rue Baker
OUVERTURE : 1ère semaine de juillet
9.00 A.M. à midi — 1.00 P.M. à 5.00 P.M.

PROGRAMME DE LA SAISON

Vous trouverez plus bas le programme général.

Les dates sont publiées avant la saison.

Inscriptions

A.M. Elections des Maires et Mairessees

P.M. Parade d'ouverture

Réception à l'Hôtel de Ville

Rencontre avec le Conseil Municipal

Feu de camp, film — Parc Fréchette

Soirée des Pompiers — Parc Fréchette

Soirée — fête champêtre

Parade fermeture — Olympiades

Piscine Municipale de Chambly

800, rue St-Pierre, Chambly

Tél. : 658-8494

Ouverture officielle : Fin de juin

N.B. : Si la température le permet, la piscine municipale sera ouverte les samedis et dimanches seulement à compter du début de juin, de 1.00 P.M. à 9.30 P.M.

Fermeture : Fin de semaine — Fête du Travail

Horaire : Natation libre

Enfants : Tout les jours 1.00 P.M. — 6.00 P.M.

Adultes : Tous les jours 1.00 P.M. — 9.30 P.M.

Samedis et dimanches : Enfants et adultes 1.00 P.M. — 9.30 P.M.

Aquacade : 1er dimanche d'août

Cours de natation : sur publication



Boulangerie

DURAND

Bakery

Spécialité : Gâteaux de noces et fêtes

Specialty: Wedding and Birthday Cakes

Livraison gratuite — Free Delivery

2403, rue Bourgogne, Chambly, P. Qué.

Succ. : Place Chambly, Chambly, P. Qué.

658-1843

BUREAU : 256-7561-2

SERVICE : 658-6045

658-0628



Vente et Service

RESIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

CANADA DOOR MFG. (1970) Inc.

ÉTABLIE EN 1930

3420 est, boul. Saint-Joseph — Montréal

2120, boul. Bellerive — Carignan — Chambly, Qué.

CENTRE SPORTIF DE CHAMBLY
995 boul. Simard (Parc Industriel) 658-8333

La date des activités est publiée avant chaque activité.

Hockey	Badmington
Patinage libre	Volley Ball
Patinage artistique	Patins à roulettes
Ballon balai	Spectacles variés
Bingo	Lutte
Tennis	

MAISON CULTURELLE DE CHAMBLY
56 rue Martel 658-6689

Bibliothèque (enfants)	Lundi	
	Mardi	1.00 à 5.00 h.
	Jeudi	7.00 à 9.00 h.
	Vendredi	
	Samedi	9.00 à midi

Bibliothèque (adultes)
Ecole de voile
Cours variés
Animation culturelle
Atelier des enfants de Chambly Pré-maternelle 658-0564

EVENEMENTS SPECIAUX

Soirée de la Cité de Chambly
Stade des EXPOS
Bal de coton
Centre Sportif de Chambly
Régates sur le Bassin de Chambly

*Tous les articles contenus dans ce volume sont re-
produits, sous toutes réserves, selon les copies remises
par les auteurs.*

LA DIRECTION

Les Locations Désourdy Inc.

LOCATION
COURT TERME ET LONG TERME
VOITURES, CAMIONS, TRACTEURS

LEASING
SHORT TERM AND LONG TERM
CAR, TRUCK, TRACTOR



desourdy
AUTOMOBILE INC.

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ — AUTHORIZED DEALER

FORD
THUNDERBIRD
TORINO
MUSTANG
MAVERICK
PINTO
CAMIONS FORD

1840, CHEMIN CHAMBLY — CHAMBLY, P. QUÉ.
861-2914 658-8703

ÉCOLES

ENSEIGNEMENT EN LANGUE FRANÇAISE

Niveau élémentaire

Ecole de Bourgogne	1415, rue Bourgogne	658-0657
Ecole Jacques-de-Chambly	5, rue des Voltigeurs	658-4433
Ecole Sainte-Marie	1100, rue Benoit	658-1711

Niveau secondaire

Polyvalente André-Laurendeau (Secondaire I et II à l'Ecole de Bourgogne)	7450, rue Cousineau St-Hubert	678-2080
--	----------------------------------	----------

ENSEIGNEMENT EN LANGUE ANGLAISE

Niveau élémentaire

(1)Ecole de Salaberry	1371, rue Hertel	658-5747
(2)William Latter School	1294, rue Barré	658-5626
(2)St. Stephen's School	56, rue Saint-Jacques	658-8464

Niveau secondaire

(1)Polyvalente Macdonald- Cartier Memorial High School	7445, Chemin Chambly St-Hubert	678-1070
(2)Richelieu Valley Regional High School	720, rue Morin McMasterville	467-3318

Renseignements au sujet des taxes

Commission Scolaire Mont-Fort

1125, rue Cadieux

St-Bruno 653-3601

Richelieu Valley School Board

411, Sir Wilfrid Laurier

Beloeil 467-9396

Catholiques

Protestants ou autres

Renseignements pour l'inscription d'un élève

Dans une école catholique :

Enseignement en langue française ou en langue anglaise :

Elémentaire : Appeler l'école du secteur.

Pour connaître l'école du secteur appeler :

Commission Scolaire Mont-Fort - 653-3601 - poste 31

Secondaire : Appeler :

Commission Régionale de Chambly - 672-7240 - poste 315 ou 316

Dans une école protestante ou autres :

Enseignement en langue anglaise :

Elémentaire : Appeler l'école du secteur ou

Richelieu Valley School Board - 467-9396

Secondaire : Appeler :

South Shore Protestant Regional School Board - 672-4010

(1) *catholique*

(2) *protestante ou autres*



E G W LIMITÉE

933, RUE SIMARD
(Parc Industriel)
CHAMBLY, P. QUÉ.

6 5 8 - 6 6 7 1

SERVICES PROVINCIAUX

AFFAIRES CULTURELLES

- Bibliothèque Nationale 201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil - 873-5695

IMMIGRATION

- Renseignements généraux 355, McGill,
Montréal - 873-2445

TRAVAUX PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT

- Renseignements généraux 255 est, Crémazie
(exploitation, sécurité, postes Montréal - 873-4202
et messageries (express))

COMMUNICATIONS QUÉBEC

- Créé pour répondre rapidement et efficacement aux questions du public sur tous les programmes et services du gouvernement québécois. Région de Montréal :
310 ouest, rue Ste-Catherine
873-5264

AFFAIRES SOCIALES

- Aide sociale, allocations familiales scolaires du Québec, commission d'appel de l'aide et des allocations sociales, Financement (contrôle budgétaire, assurance-hospitalisation et Protection de la Jeunesse). Bureau local :
1242, Chemin Chambly
Marieville - 466-3211
- Unité sanitaire : Bureau Régional Rive-Sud :
201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil - 670-9800
873-3742

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

- Renseignements aux bénéficiaires 2050, Mansfield,
Montréal - 878-9261

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM

- Pour renseignements 255 est, Crémazie
Montréal - 384-4231

CHAMBLY SERVICE

GUY LANGLOIS, PROP.

MISE AU POINT
SPÉCIALITÉ : FREINS
TOURNAGE DE TAMBOURS
ET D'ARMATURE

RÉPARATIONS GÉNÉRALES
TOUAGE 24 HEURES PAR JOUR

658-0955

1306, RUE BOURGOGNE — CHAMBLY, P. QUÉ.

Tél.: 658-8551



SALONS FUNÉRAIRES

Yvon Desnoyers & Fils Inc.

20, rue des Carrières

Chambly, P. Qué.

Ambulance Chambly

M. Richard, prop.

6 5 8 - 8 1 3 8

JUSTICE

- Assistance judiciaire
Centre communautaire
 - Bureau d'enregistrement
 - Cour de Bien-Être Social
 - Cour Provinciale (accès à la justice)
 - Régie des Loteries et des Courses du Québec
(renseignements et permis)
 - Sûreté du Québec
- 1336, Sainte-Hélène,
Longueuil - 674-1545
201, Place Charles-Lemoyne,
Longueuil - 873-4313
670-9050
- 670-8500
360, McGill,
Montréal - 873-5180
- 101, Saint-Charles,
Marieville - 466-4429

INDUSTRIE ET COMMERCE

- Renseignements généraux
 - Développement régional
- 873-3548
201, Place Charles-Lemoyne,
Longueuil - 873-4446

ÉDUCATION

- Bureau régional — secteur sud
 - Renseignements généraux
(enseignement élémentaire, secondaire, supérieur, éducation des adultes, office de la langue française)
 - Multi-Média
 - Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports
(Service des jeunes voyageurs)
- 873-2132
873-4670
- 201, Place Charles-Lemoyne,
Longueuil - 670-8510
6855, Christophe-Colomb,
Montréal - 873-4667

FINANCES

- Régie des Rentes du Québec
division des demandes
- 3565, Berry,
Montréal - 873-2433

TRANSPORTS

- Renseignements (expropriation, circulation, état des routes, signalisation)
 - Bureau des véhicules-automobiles (examens de chauffeurs et conducteurs, permis de conduire, inspections et permis spéciaux)
 - Bureau des Licences à Chambly (plaques d'immatriculation)
- 255 est, Crémazie
Montréal - 873-2605
201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil - 873-4272
- 615, Boulevard Sénécal
Cité de Chambly, Qué.
658-0751

ROGER DUFOUR B.A., LL.L.
NOTAIRE - NOTARY

*Cessionnaire du greffe de
Me Léo Lareau, notaire*

896, rue St-Jean - Chambly, P. Qué. - 658-5922

- QUINCAILLERIE
- PEINTURE

- HARDWARE
- PAINT

H. DUCLOS - Gérant



300, rue Ostiguy - Chambly, P. Qué. - 658-1758

TOURISME, CHASSE ET PÊCHE

- Chasse et Pêche (renseignements généraux)
permis de chasse et pêche 5075, Fullum
Montréal - 873-2763
- parcs — renseignements 873-2969
- Tourisme — renseignements 2. Place Ville-Marie
Montreal - 873-2015

TRAVAIL ET MAIN-D'OEUVRE

- Centre de main-d'oeuvre local 201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil - 873-4232

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

- Magasin de Chambly 1380, rue Bourgojne
Cité de Chambly - 658-8222

PROTECTION CIVILE

699 ouest, boul. Curé-Poirier
Longueuil - 679-2800

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

Poste de péage
Marieville - 466-4651

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

201 est, Crémazie
Montréal - 381-8555

AGRICULTURE ET COLONISATION

- Services : crédit agricole, assurance-récolte Varennes - 652-2944

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

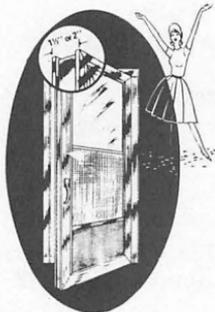
- demande d'emploi 255 est, Crémazie
Montréal - 873-3035

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

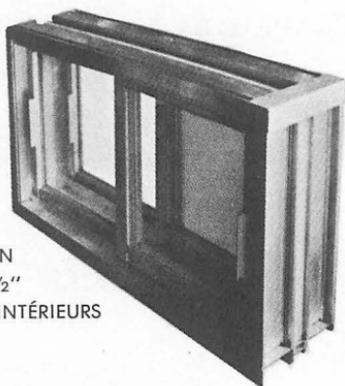
- renseignements généraux 2255 est, Laurier
Montréal - 873-2055

AFFAIRES MUNICIPALES

255 est, Crémazie
Montréal - 873-3836



SÉRIE COMPLÈTE DE PORTES
 "PRIME" - 1½" ou 2" d'épaisseur



TYPE COMMERCIAL

MOUSTIQUAIRE BARRÉ

FENÊTRE ULTRA ROBUSTE — TÊTE À PRESSION

ÉPAISSEUR DE LA BOÎTE 5¾" — 6½" — 7½"

ISOLATION THERMIQUE ENTRE LES VOIETS INTÉRIEURS
 ET EXTÉRIEURS

"FLEXALUM"

**MET UN TERME À LA CORVÉE
 DE LA PEINTURE DE VOTRE MAISON**



Le revêtement d'aluminium
 "FLEXALUM" est couvert
 d'un émail pré-cuit
 et garanti pour 20 ans.

G. EMOND

CONSTRUCTION ENRG.

*Spécialiste en fenêtres, portes
 et auvents (DECLIN) aluminium (SIDING)*



1323, rue Franquet - Chambly, Qué. - 658-2525

SERVICES FÉDÉRAUX

SERVICE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION

27, Place Chambly
Chambly
658-0643

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES

Canal Chambly
1840, rue Bourgogne
Chambly
658-0681

FORT CHAMBLY (PARC NATIONAL)

2, rue Richelieu
Chambly
658-1585

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

550, rue Dorchester
St-Jean

AFFAIRES SOCIALES (allocations familiales)

1242, rue Chambly
Marieville
466-4453

AGRICULTURE ET COLONISATION

Rue Ste-Marie
Marieville
466-4447 (agronome)

BUREAU DE POSTE

1223, boul. Périgny
Chambly
658-6922



INTERNATIONAL
HARVESTER

658-1756

GARAGE LAGUË LIMITÉE

VENTE
SERVICE
REMORQUAGE

CAMIONS

DÉPOSITAIRE DE PIÈCES POUR :



ET

Cummins

2453, CHEMIN CHAMBLY — CARIGNAN, P. QUÉ.

**PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
POUR CHAMBLY**

HEALTH PROFESSIONALS FOR CHAMBLY

Médecins - Physicians

Dr André Barrette
602 rue Sénécal 658-2280

Dr Laurent Grenier
930, 3e avenue, Richelieu
658-1911

Dr Paul St-Onge
2130 rue Bourgogne 658-2070

Centre Médical
175 rue Doody 658-6601

Dentistes - Dentists

Dr Gérald Deland
1131 rue Barré 658-1492

Dr Gérald Dionne
1330 rue Bourgogne 658-5281

Dr Lucien Royer
1 Charles-Boyer 658-2281

Ambulances

Ambulance Chambly Enrg.
93 rue Richelieu 658-8138

Darche Ed. & Fils Enrg.
330 rue Martel 658-1931

Hôpitaux - Hospitals

Hôpital du Haut Richelieu
Saint-Jean, P. Qué. - 658-0691

Hôpital Charles Le Moyne,
Greenfield Park, P. Qué. - 672-2211

Hôpital Sainte-Justine, Centre de contrepoison/Antidote Center
3175 Chemin Côte Ste-Catherine, Montréal, P. Qué.

Optométristes - Optometrists

Dr Jean Guertin
2626 rue Bourgogne 658-1391

Dr Robert Lamontagne
1010 rue Chaumont 658-5203

Dr Daniel Marcil
871 rue St-Pierre 658-0241

Dr André Therrien
175 rue Doody 658-6601

Chiropraticiens - Chiropractors

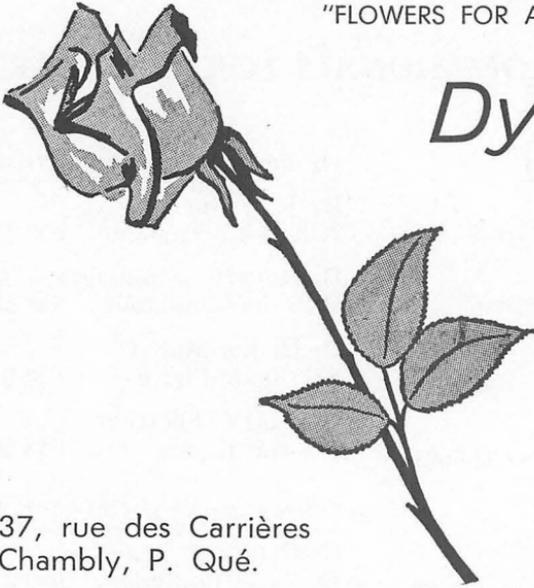
Dr Claude J. Beaudoin
1315 rue Bourgogne 658-2821

Dr Wildy Croteau
1464 rue Des Oblats 658-0001

Vétérinaires - Veterinarians

Clinique Vétérinaire Benoit
278 rue Béique 658-6332

"FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS"
"FLOWERS FOR ANY OCCASIONS"



Dyanna

FLEURISTE
FLORIST

37, rue des Carrières
Chambly, P. Qué.

Bur.: 658-6582
Rés.: 658-4008



PRODUITS, PIÈCES
ET ACCESSOIRES
POUR
L'ENTRETIEN
DE
LA VOITURE

Fort Chambly Auto Parts Eng.

36, rue St-Jacques

—

Chambly, P. Qué.

RÉSIDENCE SAINT-JOSEPH DE CHAMBLY INC.

Résidence Saint-Joseph de Chambly Inc., 100 rue Martel, Chambly est un Centre d'Accueil pour personnes âgées. Il doit son existence à des notables de la cité de Chambly qui, dès 1967, concurent le projet de procurer aux retraités de la région de Chambly, une résidence qui leur permettrait de vivre des jours de quiétude dans une atmosphère de calme et de repos.

Voici les principales étapes qui ont dû être franchies avant d'en arriver à la réalisation de ce projet :

La constitution d'une corporation avec des objectifs bien définis : édifier, maintenir, administrer et développer une institution de bien-être dans la municipalité de la cité de Chambly, ayant pour fins de fournir à des couples âgés et à des personnes âgées des deux sexes un foyer leur permettant de vivre en toute sécurité et dans l'atmosphère d'un esprit de famille. Fournir à ces personnes âgées toutes formes de soutien, de services de loisirs ou de soins de garde que peut réclamer leur état.

La construction du bâtiment, extrait du programme architectural : "Le souci d'offrir aux personnes âgées des conditions de logement correspondant à leur mode de vie et à leurs besoins particuliers, a conduit à l'adoption d'une solution horizontale à niveau unique ouvrant de plein pied sur les jardins."

Le choix du personnel : la corporation fait appel à une Congrégation pour obtenir quatre religieuses, l'une d'entre elles occupe le poste de directrice générale.

Résidence Saint-Joseph de Chambly Inc., ouvre ses portes dès le 1er juillet 1970 et dix pensionnaires y sont admis le même jour.

La capacité du Centre d'Accueil est de 36 lits et l'occupation est totale depuis le 24 juillet 1970. La Résidence comprend :

- 14 chambres simples
- 8 chambres doubles
- 2 unités de logement simple
- 2 unités de logement double
- 3 salles de séjour
- 1 salle à manger très attrayante

Depuis bientôt quatre années d'existence, nous pouvons affirmer que l'objectif des pionniers se réalise tous les jours à la Résidence Saint-Joseph de Chambly Inc. Les pensionnaires y vivent en toute sécurité dans l'atmosphère d'un véritable esprit de famille. Toutes les formes de soutien, de services de loisirs, de soins de garde et de santé leur sont assurées.